



AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS



CRÉ DE LONGUEUIL

**LES SERVICES AUX AÎNÉS DANS
L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL**

PRÉSENTÉS PAR

MCE CONSEILS

AVRIL 2009

Ce portrait a été réalisé dans le cadre de l'entente spécifique visant l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées sur le territoire de la CRÉ de Longueuil 2007-2012

Merci aux partenaires signataires de cette entente :

Québec 

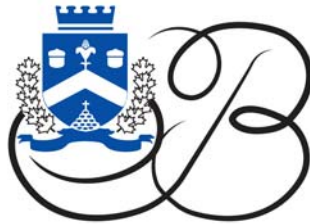
Avec la participation de :

- Ministère de la Famille et des Aînés
- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie


de longueuil



Brossard



Boucherville

longueuil

Ville de
SAINT-BRUNO
-de-Montarville



Ville de Saint-Lambert




Longueuil
RTL





TABLE DES MATIÈRES

	Page
SOMMAIRE	1
I RAPPEL DU MANDAT.....	5
II MÉTHODOLOGIE	6
III INTRODUCTION	7
IV LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE DE L’AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL	8
4.1 <i>Une agglomération confrontée à de nouveaux enjeux démographiques</i>	<i>8</i>
4.2 <i>Une population vieillissante en mode de grand rattrapage</i>	<i>9</i>
V L’HABITATION : OU LA QUÊTE D’UN TOIT ADAPTÉ À SES BESOINS	13
5.1 <i>Les OBNL d’habitation (organismes à but non lucratif) et les coopératives : un accès mitigé aux aînés de l’agglomération.....</i>	<i>14</i>
5.2 <i>Le parc immobilier HLM dans l’agglomération : une très longue liste d’attente et le défi de résidents en perte d’autonomie.</i>	<i>15</i>
5.3 <i>Les CHSLD (soins de longue durée) : un avenir inquiétant.....</i>	<i>16</i>
5.4 <i>Un réseau de résidences privées à but lucratif et en processus de certification.</i>	<i>17</i>
5.5 <i>Programmes d’adaptation et d’aménagement de domicile pour les aînés.....</i>	<i>17</i>
VI DES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES ET COMMUNAUTAIRES POUR LE SOUTIEN À DOMICILE	19
6.1 <i>Les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) et le maintien à domicile</i>	<i>19</i>
6.2 <i>Le répit aux proches aidants : un enjeu considérable.....</i>	<i>20</i>
6.3 <i>Des services d’aide-domestique adaptés aux besoins des aînés.....</i>	<i>22</i>
6.4 <i>Des services alimentaires diversifiés</i>	<i>23</i>
VII LA PARTICIPATION SOCIALE DES AÎNÉS DANS L’AGGLOMÉRATION : EMPLOI, BÉNÉVOLAT ET ACTION SOCIO-COMMUNAUTAIRE	25
7.1 <i>L’enjeu de la participation sociale dans le mieux-être des aînés</i>	<i>25</i>
7.2 <i>L’emploi et les aînés : éloignement de la retraite et mise en veilleuse d’une expertise</i>	<i>27</i>
7.3 <i>L’action sociocommunautaire.....</i>	<i>27</i>
7.4 <i>Des acquis importants de concertation à maintenir et à développer.....</i>	<i>31</i>
VIII LOISIRS, SPORTS ET CULTURE CHEZ LES AÎNÉS : L’ENGAGEMENT DES MUNICIPALITÉS	32
IX TRANSPORT, MOBILITÉ ET ACCÈS AUX SERVICES.....	34



X LES AÎNÉS DE L'IMMIGRATION DANS L'AGGLOMÉRATION	36
XI ABUS, NÉGLIGENCE ET CRIMINALITÉ ENVERS LES AÎNÉS	38
XII COMMUNICATION, ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ET INFORMATION	40
XIII CONCLUSION	42
ANNEXES	45
ANNEXE I BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE	46
ANNEXE II LISTE NON EXHAUSTIVE DES SERVICES AUX AÎNÉS PAR MUNICIPALITÉ ..	48
ANNEXE III LISTE DES ACRONYMES	51



SOMMAIRE

Le mandat confié par la CRÉ de Longueuil consistait à raffiner le portrait de la situation des aînés sur le territoire, à dresser un inventaire quantitatif et qualitatif de l'offre de services et à favoriser l'émergence de pistes de solution pour arrimer les besoins avec les services et les infrastructures de façon à améliorer les conditions de vie des aînés

L'état de la situation démontre une agglomération confrontée à des enjeux démographiques particuliers, à savoir. D'une part, une croissance démographique générale plus faible entre 1996 et 2006 que celle de l'ensemble du Québec (3,4% contre 5,8%) et à moins de la moitié de celle de la Montérégie (8,1%). D'autre part, une rapide accélération du vieillissement de sa population au cours des dernières années : de 1996 à 2006, la part des 65 ans et plus a augmenté de 47,8% comparativement à 25,5% au Québec.

Ce vieillissement accru des populations nous révèle **des tendances** pouvant paraître parfois contradictoires : celles, d'une part, associées à la vulnérabilité des groupes plus âgés et au besoin **d'adapter les services actuels ou d'en créer de nouveaux** pour bien répondre à ces nombreuses pertes d'autonomie, d'autre part, des conséquences plus heureuses et prometteuses liées à ces **nouvelles disponibilités et expertises de nouveaux retraités** qui peuvent rester plus longtemps actifs socialement et contributifs à leur milieu.

L'habitation et l'hébergement adaptés aux différentes étapes du vieillissement représentent un premier grand défi dans l'agglomération : la diminution du parc locatif depuis 2001 à 38%, le coût souvent prohibitif associé aux loyers libérés ou aux condominiums nouvellement construits offrent peu d'alternatives aux aînés qui doivent se reloger. L'agglomération a aussi de sérieux manques au plan du logement collectif : une liste d'attente (1 771) supérieure au nombre de logements HLM disponibles, un non-accroissement de lits en CHSLD où une attente régulière peut être de 2 ans en situation de non-urgence, etc. L'agglomération a aussi un déficit de logements collectifs sous forme OSBL d'habitation ou coopératives pour aînés. Par contre, il y a des exemples d'heureuses initiatives telles les Habitations Paul Pratt ou encore Au Campanile, un service d'hébergement pour personnes atteintes d'Alzheimer.

Des services du territoire (institutionnels et communautaires) offrent un soutien précieux aux familles et aux aînés sous forme de **maintien à domicile** (CSSS), d'aide **répit aux proches aidants** ou encore sous forme de **services alimentaires** livrés à domicile (la popote roulante) dans toutes les municipalités et arrondissements. Ces services communautaires en particulier sont en pleine croissance d'activités, de recrutement et de formation de personnel.



La situation économique des aînés s'est améliorée dans son ensemble et il en sera ainsi avec l'arrivée massive des « baby boomers ». En 2001, 84% bénéficiaient d'une rente RRQ contre 47% 20 ans plus tôt. La situation économique des femmes âgées reste plus problématique et encore largement inférieure en 2006 à celle des hommes (58,6% de leur revenu). On note un retour significatif sur le marché du travail des 65 ans et plus entre 1995 et 2006 (7,1%).

Le retrait officiel du marché du travail d'une frange de plus en plus nombreuse d'aînés pose cependant l'épineuse question de la mise en réserve d'une forte expertise qui devient trop souvent inutilisée. Diverses formes de **parrainage ou mentorat** ne pourraient-elles pallier à cette perte d'expertise ?

L'action sociocommunautaire est porteuse non seulement de réponses aux besoins des aînés mais aussi elle s'avère un levier déterminant de leur participation sociale. Un bref recensement de 22 de ces organismes nous indique un total de 2 746 bénévoles qui s'y impliquent dont 70% de femmes et 52% de personnes âgées de plus de 65 ans. Ces groupes voués principalement aux besoins et aux droits des aînés se regroupent pour la plupart au sein de 3 tables régionales de concertation avec d'autres acteurs du milieu (municipal, santé, sécurité publique, etc.).

Les loisirs, les sports et la culture s'avèrent des domaines d'activités jugés prioritaires par les aînés et leurs regroupements. Les municipalités en sont les principaux porteurs ou soutiens de l'offre de services dans ces domaines. Elles s'ajustent de façon inégale aux besoins émergents des aînés et tentent de favoriser leur participation. Les horaires et disponibilités des infrastructures ne sont pas toujours au rendez-vous. Le programme « Ville-amie des aînés » pourra s'avérer une occasion d'un plus grand rapprochement des élus avec les besoins particuliers des aînés de leur territoire.

La mobilité des aînés est déterminante pour favoriser leur participation à la communauté et le maintien de leur réseau familial et social. La perte progressive d'autonomie avec l'âge en fait des personnes de plus en plus dépendantes du transport collectif sous toutes ses formes. Le Réseau de transport de Longueuil bien qu'axé principalement sur le service aux étudiants et aux travailleurs, a quand même réalisé des efforts d'adaptation face aux besoins des aînés. Ces derniers devront aussi compter sur d'autres initiatives du milieu dans le sens des réalisations du Baladeur René, de SAMI et autres.

Les aînés de l'immigration, en particulier ces personnes issues des vagues plus récentes, ont aussi des besoins très particuliers. L'agglomération compte 59 235 immigrants, soit 15,5% répartis très inégalement sur le territoire (33,2% à Brossard et 4,8% à Boucherville). Parmi eux 1 200 ayant plus de 65 ans ne parlent ni français ni anglais, d'où un accès particulièrement difficile aux services. Plusieurs organismes oeuvrent au sein de ces communautés ethnoculturelles mais peu initient des activités spécifiques auprès des aînés.

Contre **les abus et négligences envers les aînés** est devenue une priorité d'une concertation locale (ACVL) avec le milieu. Dans l'agglomération de 2005 à 2007, 18,8 aînés pour 1 000 auraient été victimes d'effraction à leur propriété et 5,6 pour 1 000 de crime contre leur personne. Des programmes de prévention sont initiés par le Service de police de Longueuil et plusieurs activités de formation-prévention sont menées auprès des intervenants et dans le milieu par le Comité contre les abus et négligences à l'endroit des aînés du Vieux-Longueuil.



La communication et la meilleure accessibilité aux services apparaissent comme des solutions-clefs pour briser l'isolement et donner à chacun le plein exercice de ses droits. Si certains identifient des moyens concrets, techniques ou administratifs, comme l'amélioration de la téléphonie, l'élargissement des heures d'accueil, l'amélioration de la réception et une écoute plus attentive, plusieurs s'accordent pour souhaiter un type de **guichet unique pour les aînés** qui soit en fait une porte facile d'accès à l'ensemble des services offerts et un accompagnement aux aînés dans leurs démarches personnelles.

Enfin, il nous est apparu opportun d'attirer l'attention sur une approche structurante pour répondre aux défis que pose et posera le vieillissement démographique; nous pensons en l'occurrence aux stratégies de soutien au développement des communautés et de soutien à l'action intersectorielle. En ce sens, le programme Ville-amie des aînés que propose la ministre québécoise responsable des Aînés, à la suggestion de l'Organisation mondiale de la santé, mérite d'être cité comme modèle.





I

RAPPEL DU MANDAT

La Conférence régionale des élus (CRÉ) a confié à MCE Conseils le mandat d'analyser les moyens pour harmoniser les services et les infrastructures avec les besoins des aînés de façon à améliorer les conditions de vie des aînés sur le territoire.

Il faut rappeler que le mandat fait suite à l'entente spécifique qui visait l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées sur le territoire de la CRÉ pour la période 2007-2012.

Cette entente visait essentiellement à définir les modalités de participation de chacune des parties pour permettre :

- ▶ La réalisation de projets et d'initiatives;
- ▶ L'adaptation des services et des infrastructures;
- ▶ L'amélioration des conditions de vie et l'implication dans le développement du territoire.

Il faut cependant souligner le faible taux de réponse aux questionnaires envoyés, ce qui a parfois empêché l'analyse et n'aura pas toujours permis de tirer des conclusions faute de données.

Le mandat actuel consistait donc à raffiner le portrait de la situation des aînés sur le territoire, à dresser un inventaire quantitatif et qualitatif de l'offre de service et à favoriser l'émergence de pistes de solution pour arrimer les besoins avec les services et les infrastructures de façon à améliorer les conditions de vie des aînés.



II

MÉTHODOLOGIE

Il est important, tout d'abord, de rappeler qu'une partie de la démarche de collecte de données avait déjà été entamée par une autre ressource externe et que MCE Conseils s'est approprié le mandat en cours d'exécution.

Plusieurs démarches avaient déjà été complétées telles que :

- ▶ La réalisation d'un questionnaire auprès des municipalités, des organismes, des partenaires et des tables de concertation;
- ▶ La collecte de certaines données statistiques et démographiques;
- ▶ La réalisation d'entrevues individuelles et de groupes.

MCE Conseils a donc fait une première analyse du niveau de réalisation atteint pour ensuite procéder avec la méthodologie suivante :

- ▶ Tri des données statistiques et recherche de données complémentaires;
- ▶ Analyse détaillée des réponses aux questionnaires et entrevues;
- ▶ Étude et synthèse des données qualitatives;
- ▶ Identification d'informations additionnelles requises et des sources à contacter;
- ▶ Réalisation de 47 entrevues téléphoniques;
- ▶ Identification des thèmes à prioriser;
- ▶ Quatre « brainstormings » de l'équipe de consultants;
- ▶ Présentation et session de travail avec le comité de gestion et le conseil des aînés;
- ▶ Élaboration sommaire du contenu du rapport;
- ▶ Finalisation du rapport;
- ▶ Session finale de travail avec le comité de gestion et le Conseil des aînés.

Nous devons également souligner qu'au cours du mandat nous avons eu comme préoccupation de consulter le milieu et que les sessions de travail avec le comité de gestion et le Conseil des aînés ont été très enrichissantes à cet égard.



III

INTRODUCTION

Les aînés de Longueuil, comme ailleurs au Québec, ont eu largement l'occasion d'exprimer leurs besoins actuels ou émergents et les services qu'ils souhaitent obtenir ou mettre eux-mêmes en place pour mieux y répondre. **Le plan de développement social et communautaire de Longueuil (2005)** auquel plus de 150 groupes ont participé via de nombreuses consultations, **le plan quinquennal de développement régional (2007-2012)** qui a mobilisé plus de 250 personnes en vue d'identifier les grands enjeux régionaux dont la qualité de vie des aînés de l'agglomération, enfin **la consultation publique de la ministre responsable sur les conditions de vie des aînés (Brossard 2007)** qui rassemblait 150 personnes sur les situations propres aux aînés de l'agglomération, ont toutes été autant d'occasions pour dire et bien souvent répéter ce que sont les besoins des aînés d'ici.

Le présent rapport ne souhaite pas reprendre encore une autre fois l'énumération de ces besoins. Cela a été fait et bien fait. Nous voulons plutôt contribuer à préciser les services actuellement offerts à la population des aînés dans l'agglomération et démontrer aussi à quel point les aînés sont souvent eux-mêmes ou peuvent devenir des acteurs privilégiés dans la prestation de ces services. Plus encore, les aînés deviennent de plus en plus des acteurs incontournables non seulement dans leur propre environnement, mais aussi dans leur contribution pleine et entière à cette société. Ce qui faisait dire déjà à l'Organisation mondiale de la santé en 1996 : « Lorsqu'elles sont en bonne santé, les personnes âgées sont elles-mêmes une ressource pour leur famille, leur communauté et l'économie » (Brasília 1996).

C'est un biais que nous avons voulu privilégier dans cette étude, celui de faire ressortir l'importance de l'initiative des aînés eux-mêmes dans l'organisation et la prestation des services, aussi bien que dans la défense de leurs droits. Les chiffres sont aussi très éloquents à ce sujet et nous apprennent de plus en plus que ceux-là mêmes qu'on qualifie d'aînés sont de moins en moins des personnes indigentes, en attente de soins, de services et de plus en plus, des gens autonomes avec un grand potentiel contributif.

Aborder la réalité des gens plus âgés dans notre agglomération avec cette double perspective d'une part des demandes réelles de services accrus et d'autre part de la plus grande disponibilité de forces encore très vives et expérimentées dans cette population, voilà qui permet d'appréhender la réalité complexe des « aînés » d'aujourd'hui.

Il faut bien identifier aussi **les limites de ce travail**. Cette étude n'a pas la prétention d'être un recueil exhaustif de *toutes* les ressources du territoire de l'agglomération desservant les aînés. Nous n'avons pas voulu en faire ni un catalogue, ni un registre et les services aux aînés sont définitivement trop nombreux et diversifiés pour qu'on puisse tous les répertorier ici. Bon nombre d'ailleurs des services communautaires ou institutionnels s'adressent à tous les âges. Notre intention est plutôt de résumer l'essentiel de ces services autour des grands enjeux du territoire tout en sachant qu'il faut laisser place à l'inclusion d'autres ressources qui auraient pu être omises dans le cadre de ce travail.

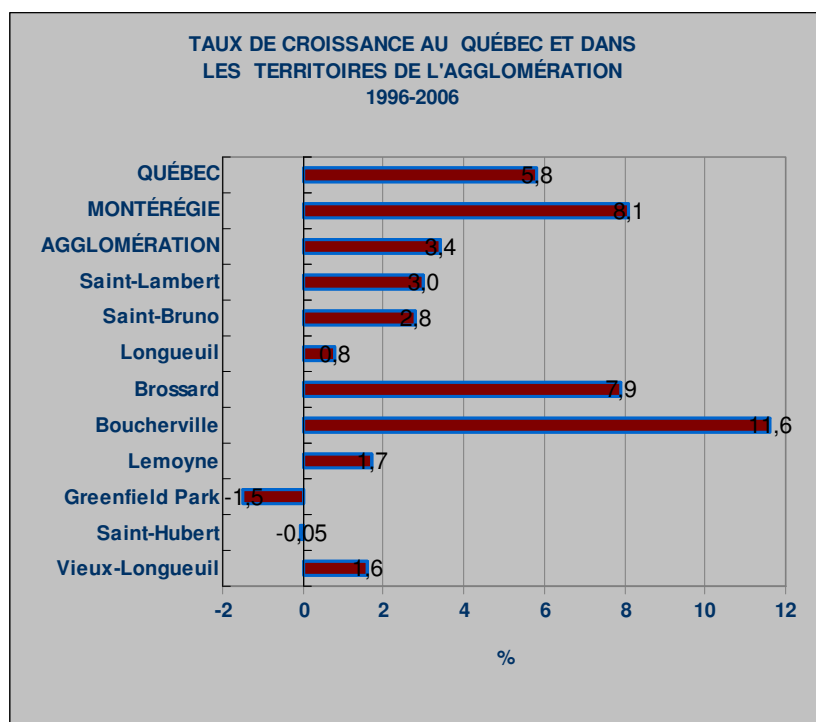


IV

LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

4.1 Une agglomération confrontée à de nouveaux enjeux démographiques

Le poids démographique de la population de l'agglomération en 2006 (385 533) s'est accru de 3,4%, moins que l'ensemble du Québec (5,8%) et moins de la moitié de l'accroissement de la Montérégie (8,1%).



	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno	Saint-Lambert	Agglomération	Montérégie	Québec
Population 2006	39 062	71 154	229 330	24 388	21 599	385 533	1 386 963	7 546 131
Taux de croissance 1996-2006 (%)	11,6	7,9	0,8	2,8	3,0	3,4	8,1	5,8

De nombreux facteurs expliquent cette **plus faible croissance de la population**. Il y a d'abord la diminution du nombre de jeunes familles qui choisissent de s'établir, pour des raisons financières, à l'extérieur des limites du territoire, la disponibilité plus restreinte des terrains pour fins d'expansion résidentielle, en particulier, dans les vieux arrondissements, aussi une plus faible immigration qui ne compense pas les départs de façon significative.

Mais l'agglomération est aussi caractérisée par un développement inégal qui répartit, d'une part, la municipalité de Longueuil avec des arrondissements à croissance négative tels Greenfield Park (-1,5%), Saint-Hubert (-0,05) et, d'autre part, des municipalités avec

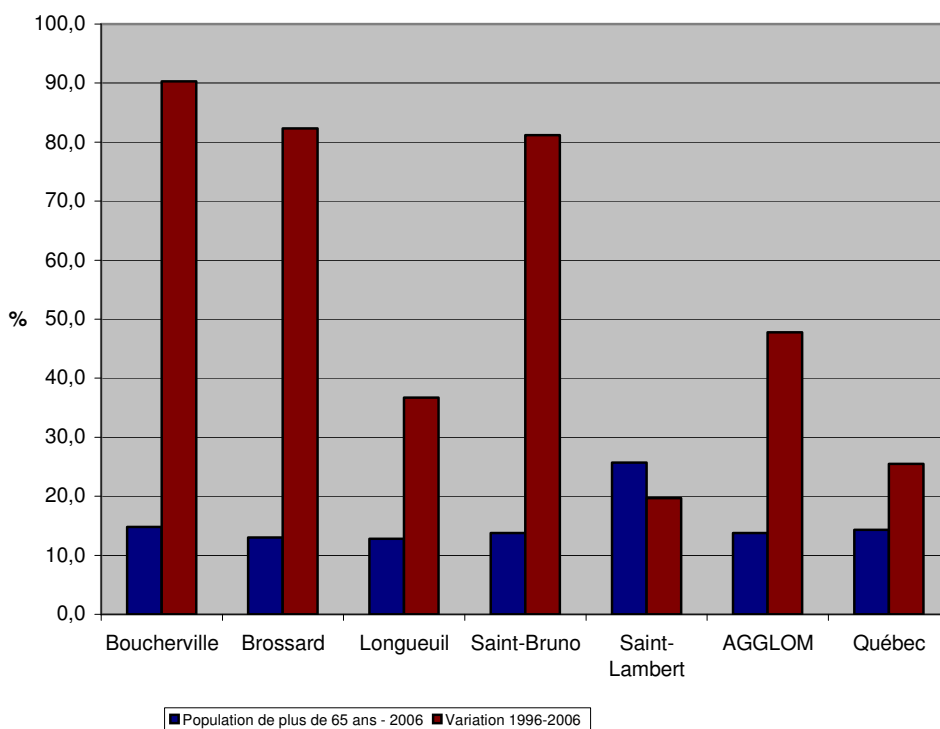


une plus forte croissance comme Boucherville (11,6%) ou Brossard (7,9%), équivalente à celle de la Montérégie.

4.2 Une population vieillissante en mode de grand rattrapage

En 1996 la population de plus de 65 ans représentait 9,7% de la population totale de l'agglomération, un taux bien inférieur à celui du Québec d'alors (12,1%) ou de la grande région métropolitaine (12,0%). L'évolution plus récente a démontré toutefois un vieillissement accéléré et une sorte de grand rattrapage : **de 1996 à 2006 les plus de 65 ans ont progressé de 47,8% dans l'agglomération, c'est-à-dire le double du taux de croissance du Québec (25,5%)**. Ce qu'illustre le graphique suivant :

Taux de 65 ans et plus dans l'Agglomération de Longueuil et variation 1996-2006 (%)



Population	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno	Saint-Lambert	Agglomération	Québec
Population de plus de 65 ans	5 780	9 280	29 365	3 380	5 545	53 350	1 080 295
%	14,8	13,0	12,8	13,9	25,7	13,8	14,3
% variation 1996-2006	90,3	82,3	36,7	81,2	19,7	47,8	25,5

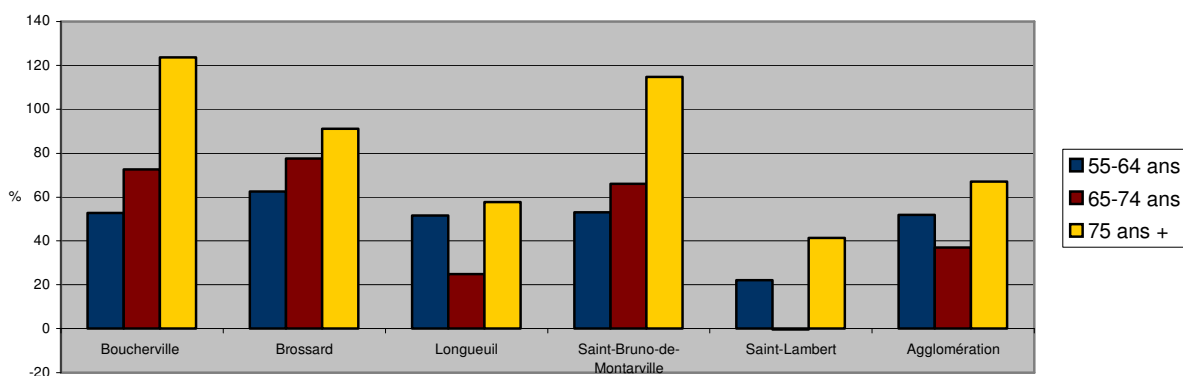
Ces tableaux nous démontrent que si le taux des personnes de plus de 65 ans est encore inférieur à la moyenne québécoise en 2006, à l'exception près de Saint-Lambert (25,7%), les taux de progression du nombre de ces personnes se sont considérablement accrus dans toutes les municipalités au cours de cette courte période.



Ce qui pose un défi parfois de taille aux organisations et aux ressources de l'ensemble du territoire qui doivent s'adapter rapidement à ce changement de profil de leur clientèle.

Autre fait marquant: les aînés ne constituent pas un groupe uniforme et les différents sous-groupes d'âge se développent selon des logiques et avec des besoins bien distincts.

**VARIATION DES GROUPES D'ÂGE DE 55 ANS ET PLUS
DANS LES MUNICIPALITÉS DE L'AGGLOMÉRATION
ENTRE 1996 ET 2006**



Les groupes d'âge dans l'agglomération

	1996	2006	% dans l'Agglomération		Variation 1996-2006 %
			1996	2006	
55-64 ans	35 360	53 680	9,5	13,8	51,8
65-74 ans	22 580	30 945	6,1	8,0	37,0
75 ans +	13 410	22 395	3,6	5,7	67,0

Le groupe des 55-64 ans correspond à l'arrivée progressive des *baby-boomers* dans leur âge d'or, d'où leur représentation accrue de 4,3 points à 13,8% en 2006. C'est ce groupe qui contribuera le plus à l'accroissement des plus de 65 ans dans les prochaines années. C'est à Saint-Bruno-de-Montarville, Brossard et Boucherville que les 55-64 étaient le plus représentés en 2006, entre 15,0 et 15,5 %.

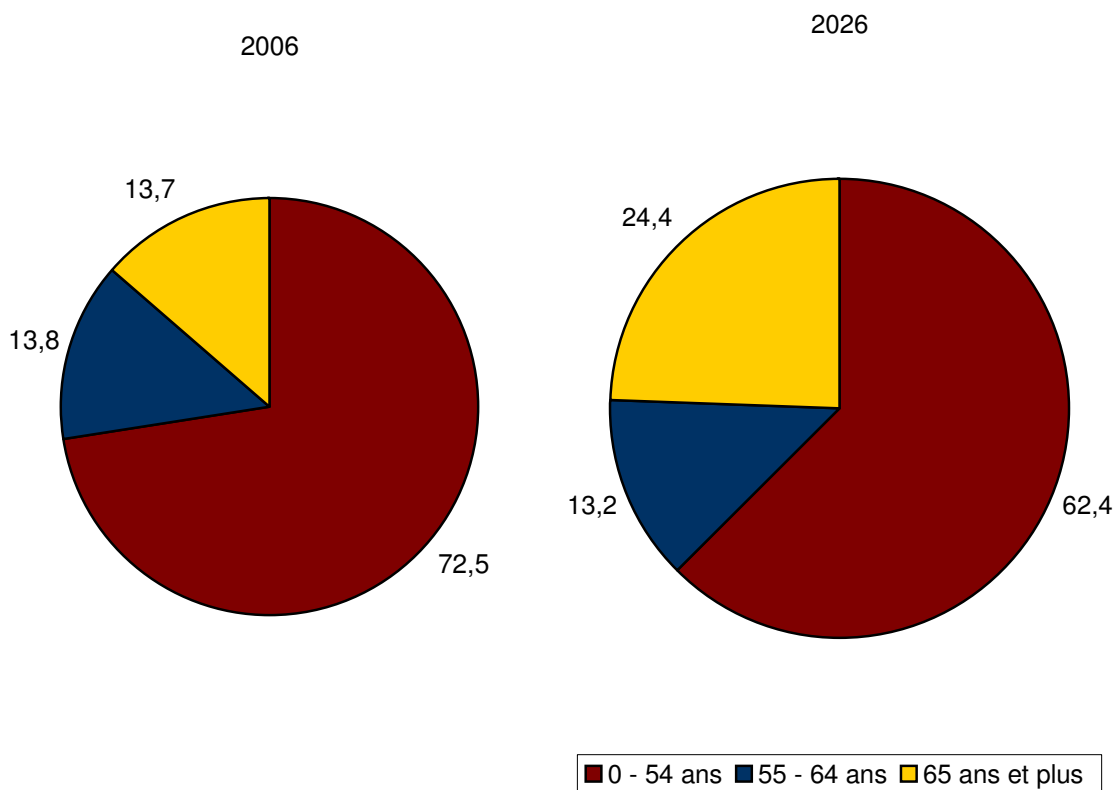
Et dans les municipalités en 2006

Groupes d'âge	Boucherville		Brossard		Longueuil		Saint-Bruno		Saint-Lambert	
	2006	%	2006	%	2006	%	2006	%	2006	%
55-64 ans	5 855	15,0	10 800	15,2	30 225	13,2	3 780	15,5	3025	14,0
65-74 ans	3 410	8,7	5 910	8,3	17 235	7,5	2 135	8,8	2 370	11,0
75 ans +	2 370	6,1	3 370	4,7	12 230	5,3	1245	5,1	3 175	14,7

Quant au plus de 75 ans ils sont passés de 3,6 à 5,7 % en 2006, une augmentation considérable de 67 %. Les plus de 75 ans représentent 14,7 % de la population de Saint-Lambert et 6,1 % de celle de Boucherville.



**PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES DANS
L'AGGLOMÉRATION LONGUEUIL 2006-2026**



	2006	2026	Variation %
55-64 ans	53 680	55 312	+ 3,0
65-74 ans	30 945	54 079	+ 74,8
75 ans et +	22 395	47 947	+ 114,1

Au total, en 2026, les 65 ans et plus qui représentent aujourd'hui 13,7% de la population de l'agglomération en représenteront 24,4%. Les personnes de plus de 75 ans auront plus que doublé leur effectif pour atteindre 48 000.

On connaît très bien les facteurs qui favorisent cette tendance forte au vieillissement des populations : forte natalité de l'après-guerre, chute de la fécondité, allongement de la durée moyenne de vie, l'espérance de vie ayant progressé encore de 3 ans depuis les années 1990 (80,3 en 2006).

À ces facteurs qui affectent à peu près également toutes les communautés, il faut ajouter, pour l'agglomération de Longueuil, des considérations touchant le choix des jeunes familles de s'établir dans la deuxième et troisième couronne de la Rive-Sud, d'où un plus faible taux de natalité (9,7 contre 10,8 en Montérégie), le choix de l'agglomération par des populations plus âgées qui souhaitent se rapprocher des services et utilités publics et enfin le niveau relativement faible d'immigration qui ne suffit pas à compenser pleinement les départs.



Nous reviendrons dans chacune des parties suivantes sur les caractéristiques propres aux aînés de l'agglomération. Résumons brièvement en rappelant ce premier constat d'une relative stagnation démographique de l'agglomération si l'on exclut les municipalités de Brossard et de Boucherville. Celle-ci s'accompagne d'une importante accélération du vieillissement au cours des dernières années particulièrement accentuée dans Boucherville, Brossard et Saint-Bruno, mais tout aussi présente dans Longueuil où la population de plus de 65 ans a aussi progressé de 37% comparativement à 25% pour l'ensemble du Québec.

Mentionnons enfin que l'indice du vieillissement (rapport de la population de plus de 65 ans sur le groupe 0-14 ans) a fluctué dans l'agglomération de 51,1% en 1996 à 85,4% en 2006. Très bientôt dans l'agglomération de Longueuil comme un peu partout ailleurs en Occident, pour la première fois dans l'histoire, les populations âgées seront plus nombreuses que les enfants. Les leçons à en tirer sont nombreuses à la fois pour mieux adapter les services des communautés à ce nouveau paysage, mais aussi pour ouvrir la voie à de nouveaux champs d'initiatives supportés par ces mêmes aînés. On a pu déterminer (Champoux), en effet, que l'espérance de vie d'une personne de 65 ans au Québec est de 18,4 années et qu'en moyenne celle-ci vivra neuf de ces années en bonne santé, sans limitation fonctionnelle.



V

L'HABITATION : OU LA QUÊTE D'UN TOIT ADAPTÉ À SES BESOINS

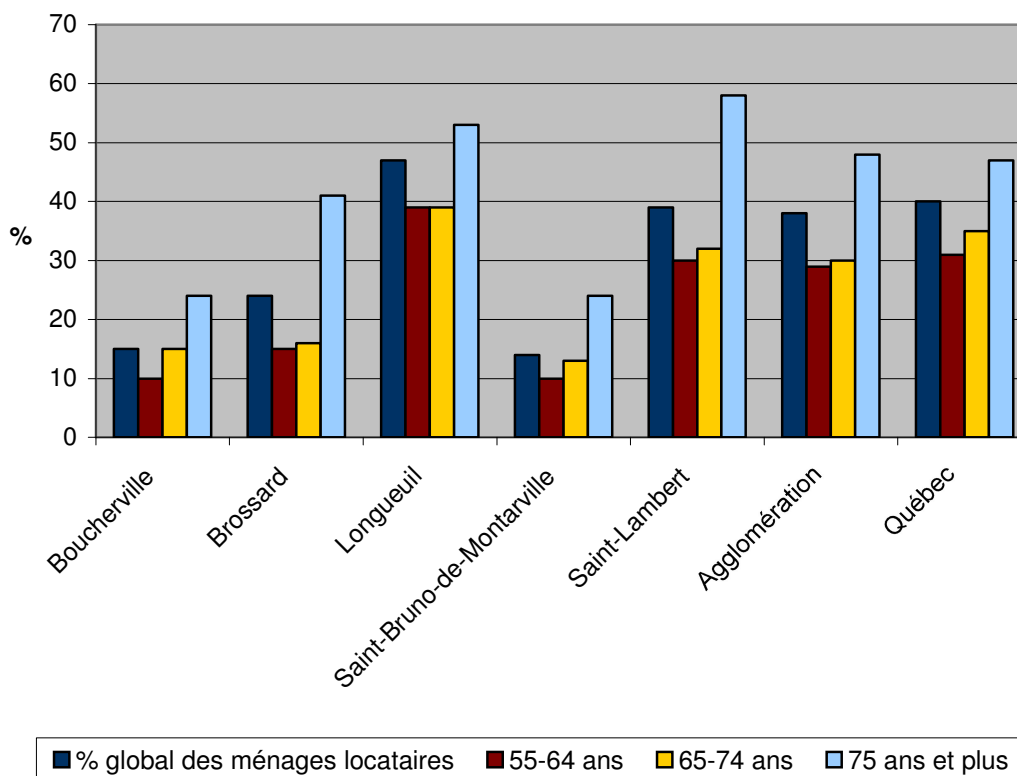
La part relative des ménages gérés par des aînés de plus de 55 ans est passée de 23% en 2001 à 41,2% en 2006. Ces 65 670 ménages de l'agglomération étaient répartis de la façon suivante :

Âge du résidant responsable	Ménages privés 2006	% des ménages de l'agglomération
55-64 ans	32 360	20,3
65-74 ans	19 550	11,5
75 ans et plus	13 760	8,6
Total	65 670	41,2

Les 33 310 chefs de ménage de plus de 65 ans correspondent à 62% de l'ensemble de ce groupe d'âge. On sait qu'au Québec selon les données du ministère de la Santé et des Services sociaux, 87,8% des plus de 65 ans vivent à leur domicile.

La proportion de propriétaires se maintient à 70% jusqu'à l'âge de 75 ans, pour décliner ensuite à 48% chez les 75 ans et plus. Comme l'indique le tableau suivant, la proportion de locataires s'accroît elle de manière significative avec le groupe de 75 ans et plus, au-delà de 48% pour l'agglomération.

TAUX DE LOCATAIRES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS DE L'AGGLOMÉRATION SELON LEUR GROUPE D'ÂGE EN 2006 - %





Des contraintes importantes limitent l'accessibilité au logement et à la propriété dans l'agglomération. Ainsi, le coût médian du loyer dans l'agglomération en 2006 était de 615 \$ et de 566 \$ au Québec, la valeur moyenne des propriétés de 221 977 \$ et de 182 399 \$ au Québec.

S'il est souvent prohibitif pour des jeunes familles de prendre une première maison dans l'agglomération, plusieurs ont aussi signalé la difficulté pour des aînés de trouver un nouveau logement plus conforme à leur situation et à un prix comparable à celui qu'ils occupent parfois depuis plusieurs années. Également, plusieurs manifestations de discrimination envers les aînés par des propriétaires sont observées par des intervenants du milieu.

Malgré l'accroissement du parc locatif de 3 400 unités entre 2001 et 2007, la construction de ces logements n'a représenté que 24% de l'ensemble des mises en chantier pour la période. Ainsi la proportion de ménages locataires passait de 40% en 2001 à 38% en 2006, comparativement à 47% pour la grande région métropolitaine.

Cette diminution du nombre de locataires correspond aussi à l'accroissement du parc de condominiums dans les municipalités. Or, nombre d'aînés sont peu ou mal renseignés sur les particularités de fonctionnement des condos (administration et nombreux frais de service) ou encore se heurtent à des difficultés pour obtenir les services adéquats après leur achat (ex. : services de déneigement).

5.1 Les OBNL d'habitation (organismes à but non lucratif) et les coopératives : un accès mitigé aux aînés de l'agglomération

On retrouve au Québec 800 OBNL d'habitation dont 362 destinés à des personnes âgées pour 16 000 unités de logement. Ces OBNL réfèrent à des lieux de résidence de propriété collective et sans but lucratif. Leur réalisation est appuyée par les programmes d'Accès Logis et Logement abordable et aujourd'hui 68% offrent des activités de soutien communautaire et près de 40% offrent une gamme de services diversifiés.

Selon Ducharme, l'initiative vient d'abord des organismes communautaires (44%), des citoyens-bénévoles (24%) ou des OMH municipales (12%). Les exemples récents de la Maison Alzheimer Rive-Sud (Au Campanile) ou les Habitations Pratt en sont de bons exemples dans l'agglomération.

Toutefois, on doit reconnaître une faible performance pour ce type de ressources :

Territoires	Nombre d'OBNL d'habitation pour personnes âgées	Nombre total d'unités de logement	Ratio logements/population de plus de 65 ans
Québec	362	12 613	1/67
Île de Montréal	69	5 449	1/52
Agglomération	6	658	1/81

On trouve dans l'agglomération seulement 6 OBNL d'habitation, essentiellement dans le Vieux-Longueuil et Saint-Hubert pour un total de 658 unités de logement, un ratio bien inférieur à Montréal et à l'ensemble du Québec.

Le territoire a connu la création de nombreuses coopératives d'habitation (68), dont la grande majorité dans le Vieux-Longueuil (53) et à Greenfield Park (9). Peu d'entre elles se sont destinées spécifiquement aux aînés et à leurs besoins. À vrai dire, 3 seulement dont celle constituée il y a plusieurs années déjà par d'anciens retraités de la Ville de



Longueuil, les deux autres à Longueuil et Saint-Hubert réservant quelques logements seulement à leur intention. Deux projets de coopérative de solidarité à Longueuil et à Saint-Bruno-de-Montarville sont cependant à la recherche d'occasions et de partenaires.

L'intérêt de ces formules d'habitation réside dans la prise en charge du milieu, l'étroit partenariat entre les résidants et leurs partenaires ainsi que dans la dimension non lucrative des projets. Face à la montée foudroyante des besoins, entre les hésitations de l'initiative publique et les intérêts financiers du secteur privé, il y aura certainement davantage de place à donner à ces initiatives collectives et démocratiques.

5.2 Le parc immobilier HLM dans l'agglomération : une très longue liste d'attente et le défi de résidants en perte d'autonomie.

Sur un grand total de 2 820 unités de logement HLM dans l'agglomération, 1 602 sont destinés aux aînés, soit 56,8%, une proportion supérieure à celles de Laval (49,1%), de Montréal (42,2%) et de l'ensemble du Québec (56,2%). Ce parc immobilier fait de l'OMH de Longueuil le 3^e office municipal d'habitation en importance au Québec. Depuis 1994 aucun HLM nouveau ne s'est mis en place mis à part celui de Walnut à Saint-Hubert (90 logements) l'accent est plutôt mis sur la rénovation du parc immobilier.

Les 1602 HLM pour personnes âgées se répartissent ainsi dans l'agglomération :

	Unités « aînés » en HLM	% des unités de l'agglomération	% 65 ans et plus dans l'agglomération	Aînés sur les listes d'attente (incluant Logement abordable)
Boucherville	90	5,6	10,8	96
Brossard	61	3,8	17,4	127
Longueuil	1 198	74,8	55,6	1 291
Vieux-Longueuil	826	51,6	37,0	669
Greenfield Park	182	11,4	14,0	444
Saint-Hubert	190	11,9	4,6	178
Saint-Bruno	94	5,9	6,3	79
Saint-Lambert	159	9,9	9,9	178
TOTAL AGGLOMÉRATION	1 602	100,0	100,0	1771

Ce tableau révèle une répartition plus grande des HLM dans les secteurs à plus faible revenu et une liste d'attente considérable, supérieure même au nombre total de logements disponibles. 63% des demandes en attente proviennent des territoires du Vieux-Longueuil et Greenfield Park.

Au départ les HLM n'avaient pas pour mission de répondre aux besoins des aînés en perte d'autonomie. Le vieillissement des populations qui y résident et la volonté de maintenir plus longtemps ces personnes dans leur milieu, ont suscité la mise en place d'associations de locataires et de programmes de soutien communautaire au logement social.

Dix-huit (18) associations de locataires : (Vieux-Longueuil : 9; Saint-Hubert : 2; LeMoine : 2; Greenfield Park : 2; Saint-Lambert : 1; Brossard : 1; Boucherville : 1) ont été reconnues et mises en place depuis 2004 pour assurer une meilleure vie associative. De plus, un programme de soutien communautaire s'adresse à 12 de ces associations regroupant 896 unités (241 dans le CSSS Pierre-Boucher et 645 dans le CSSS



Champlain) et permettant l'intervention de 3 intervenants communautaires appuyés par l'OMHL. Ces nouveaux programmes devraient permettre une plus grande implication des résidents dans leur milieu de vie, une amélioration des services offerts et un meilleur arrimage des résidents avec les diverses ressources du milieu.

5.3 Les CHSLD (soins de longue durée) : un avenir inquiétant

On identifie, en 2009, 16 CHSLD sur le territoire de l'agglomération totalisant 1 765 places pour des personnes en perte d'autonomie nécessitant des soins de plus de 3 à 5 heures quotidiennement.

La répartition de ces centres est la suivante :

Ville	Places en CHSLD publics	Places en CHSLD privés conventionnés	Places en CHSLD privés non conventionnés	Total de places
Boucherville (2)	(1) 94	0	(1) 28	122
Brossard (3)	(1) 101	(2) 265	0	366
Longueuil -Vieux-Longueuil (5)	(4) 641	0	(1) 32	673
Saint-Hubert (3)	(1) 99	(2) 128	0	227
Saint-Bruno-de-Montarville (1)	(1) 150	0	0	150
Saint-Lambert (2)	(1) 122		(1) 105	227
Total de l'agglomération (16)	(9) 1 207	(4) 393	(3) 165	1765

Il faut ajouter à ce portrait l'annonce d'un CHSLD privé à Saint-Lambert pour 200 nouvelles places.

Au Québec, en 2005, les 75 ans et plus représentaient 74% des admissions en CHSLD et les 85 ans et plus 37,9%. Le taux d'hébergement des personnes de plus de 65 ans était de 3,6% au Québec et de 3,3% dans l'agglomération.

Selon (Villeneuve), il y a au Québec une nette tendance à la baisse du nombre de places réellement disponibles en CHSLD, ce qui est confirmé par les données de l'ISQ sur la baisse de 2,7% du nombre de lits disponibles en Montérégie entre 2004 et 2007.

Les inquiétudes proviennent principalement du fait de l'évolution démographique du groupe des 85 ans et plus, le plus menacé de perte sévère d'autonomie. Or, dans la seule agglomération de Longueuil, ce groupe progressera de 122,7 % d'ici 2026, soit de 5 410 à 12 047.

En ne faisant qu'ajuster le taux d'hébergement actuel de 3,3% des 65 ans et plus à la réalité de 2026, il faudrait compter alors sur 3 367 places en CHSLD pour répondre à la situation d'aujourd'hui, soit le double des places actuellement offertes. Une responsable du placement indiquait que le temps moyen d'attente est actuellement de deux (2) ans pour une personne en provenance de son domicile dans un contexte de non-urgence. Dans le seul secteur Champlain, il y a actuellement, en mars 2009, un manque à gagner de 514 lits, soit 266 en longue durée et 248 en ressources intermédiaires (RI).

Ces considérations sur les places actuelles et futures en CHSLD nous renvoient à la double importance d'un réseau d'accueil plus fort et à celle d'alternatives plus efficaces de support à domicile.



5.4 Un réseau de résidences privées à but lucratif et en processus de certification

Actuellement, nous identifions 60 résidences privées pour 4 376 unités locatives sur le territoire; 66% de ces unités sont des logements et 34% des chambres.

La Loi 83 introduisit, en 2005, l'obligation d'obtenir une certification pour les résidences privées avec services pour les aînés. Celles-ci avaient jusqu'en février 2009 pour s'y conformer et s'inscrire au registre du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Résidences privées de l'agglomération en processus de certification – mars 2009

	Nombre de résidences privées inscrites	Type		Unités locatives		% 65 ans et plus de l'agglomération
		À but lucratif	OBNL	Nb	%	%
Boucherville	5	4	1	533	13,0	10,8
Brossard	4	4	0	530	12,8	17,4
Longueuil	43	40	3	2 383	52,0	55,6
Vieux-Longueuil	25	23	2	1 762	36,9	37,0
Saint-Hubert	15	14	1	570	13,9	14,0
Greenfield Park	3	3	0	51	1,2	4,6
Saint-Bruno-de-Montarville	2	2	0	137	3,3	6,3
Saint-Lambert	6	6	0	793	19,3	10,4
Agglomération	60	56	4	4 376	100,0	100,0

La très forte majorité des résidences inscrites sont à but lucratif, seulement 4 d'entre elles sont à but non lucratif; 66% de ces unités sont des logements et 34% des chambres. Les prix peuvent varier de 800 \$ à 5 000 \$ par mois selon l'Association des Résidences et CHSLD privés du Québec (ARCPQ). Plusieurs représentent un coût largement prohibitif pour la majorité des aînés et correspondent à un marché réel, mais restreint.

L'obligation de certification assure un meilleur contrôle de ces résidences avec services dont le nombre est appelé à se multiplier dans les années à venir. Il faut toutefois se préoccuper du suivi de cette certification et de son application permanente.

5.5 Programmes d'adaptation et d'aménagement de domicile pour les aînés

Dans le but de favoriser le maintien à domicile et afin de permettre aux aînés d'amortir le coût des modifications requises pour fonctionner de façon autonome dans leur résidence, deux programmes gouvernementaux sont administrés par les municipalités. Il s'agit de **Logement adapté pour aînés autonomes (LAAA)** et du **Programme d'adaptation de domicile (PAD)**.

Le programme LAAA offre une aide financière aux personnes de 65 ans et plus à faible revenu et ayant besoin d'apporter des modifications mineures à leur maison ou à leur logement. L'aide financière maximale peut atteindre 3 500 \$ et au total 54 demandes ont été acheminées aux municipalités de l'agglomération ces deux dernières années, dont 44 à la seule ville de Longueuil.

Le programme PAD s'adresse de façon particulière aux personnes handicapées et aux personnes âgées fortement limitées dans l'accomplissement des tâches quotidiennes. L'aide financière prend la forme d'une subvention qui peut atteindre 16 000 \$ pour un ménage propriétaire et 8 000 \$ pour un ménage locataire. Dans les deux dernières années, 78 demandes ont été acheminées dans les cinq municipalités de l'agglomération,



dont 33 à Boucherville, 26 à Longueuil et 10 à Brossard. 110 demandes sont en attente de réponse dans ces 3 mêmes municipalités.

Enfin, un règlement existe dans trois municipalités concernant **la maison bigénérationnelle**. 18 permis ont été accordés au cours des deux dernières années à Longueuil, Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville à cette formule d'habitation qui favorise les rapprochements intergénérationnels.



VI

DES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES ET COMMUNAUTAIRES POUR LE SOUTIEN À DOMICILE

6.1 Les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) et le maintien à domicile

Les ressources institutionnelles en support au soutien à domicile dans le territoire proviennent principalement de trois (3) CSSS : Pierre-Boucher, Champlain et Richelieu-Yamaska.

CSSS	CLSC	Territoires	Population	Plus de 65 ans	Nombre de personnes en perte d'autonomie recevant des services SAD	Ressources au soutien à domicile (etc.)	Nombre d'utilisateurs desservis en soins palliatifs	Ententes de services
Pierre-Boucher	Longueuil-Ouest	Vieux-Longueuil	240 000	32 129	3 455 10,7% Moyenne de 24 interventions	Vieux-Longueuil : 108 Seigneuries : 56,8 + Centres de jour : 27	448 0,19%	Société Alzheimer Rive-Sud
	Simonne Monet-Chartrand							OMH Longueuil
	Seigneuries	Boucherville et autres						Action Services aux aidants de parents âgés de Longueuil
Champlain	Saint-Hubert	Saint-Hubert	191 953	25 490	2 931 11,5% Moyenne de 32 interventions		809 0,4%	Société Alzheimer Rive-Sud
	Samuel de Champlain	Greenfield Park, LeMoynes, Brossard, Saint-Lambert						Loisirs Thérapeutiques de St-Hubert Association des familles soutien des aînés de Saint-Hubert
Richelieu-Yamaska	Maskoutains	3 MRC	175 612	26 600	3 468 13,0%	n/d	n/d	CAB de la Vallée du Richelieu
	Acton Des Patriotes	Saint-Bruno-de-Montarville	24 388					



De 10,7% à 13% des personnes de 65 ans et plus reçoivent une aide à domicile de la part des CSSS-CLSC du territoire. Les formes d'aide offertes vont de l'évaluation aux soins à la personne, des services psychosociaux et jusqu'à l'accompagnement vers l'hébergement. Leur support se réalise aussi dans l'animation de centres de jour ouverts aux aînés en perte d'autonomie.

Les CSSS initient de plus en plus des ententes avec des ressources du milieu en vue de répondre aux besoins des populations vieillissantes, que ce soit au niveau du répit aux proches aidants ou du soutien au logement social.

Enfin, chaque CSSS-CLSC regroupe une équipe d'organisation communautaire en support à l'auto-organisation des aînés dans leur milieu ou à la mise en place de programmes ciblés de promotion-prévention.

6.2 Le répit aux proches aidants : un enjeu considérable

Le répit pour ceux et celles consacrant un temps non rémunéré à un proche en perte d'autonomie est devenu un enjeu de première importance dans les services aux aînés. Un profil des aidants et des aidés en Montérégie établi par Carole Vanier en 2004 nous aide à comprendre la dimension du problème.

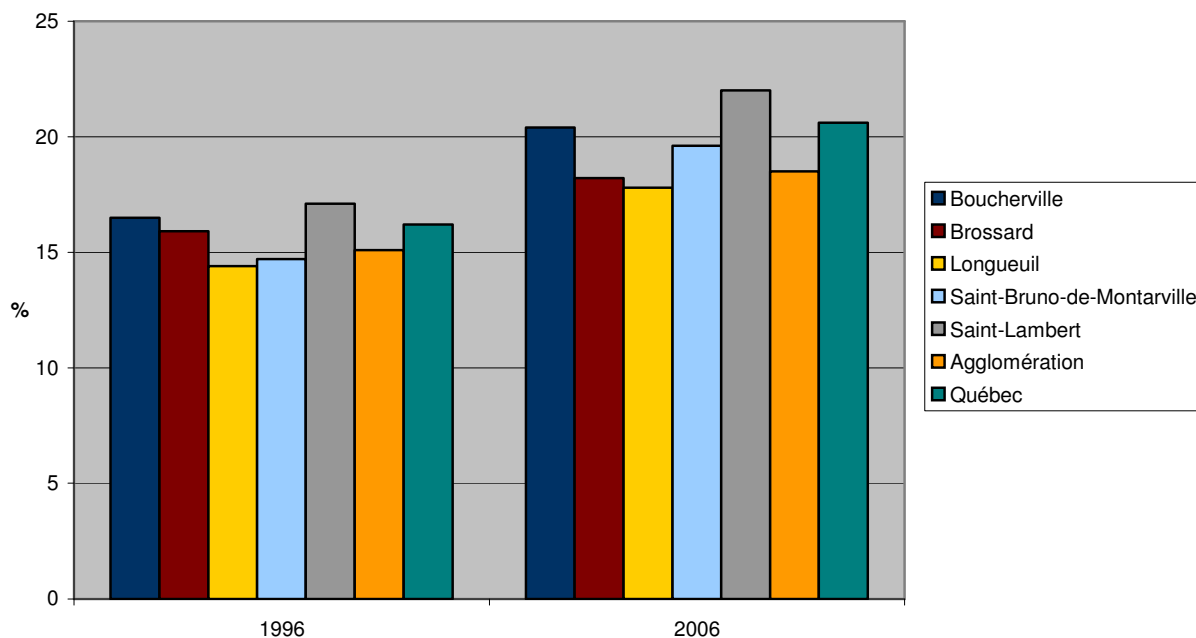
Les **aidants** sont des femmes à 84,5%, 39,7% d'entre eux ont 65 ans et plus, la moyenne d'âge s'établissant à 62 ans. 24,1% ont un emploi et 29,9 % se perçoivent en moyenne ou mauvaise santé physique. Entre 30% et 40% expriment des besoins d'information, de formation et de soutien psychologique.

Les **aidés** ont une moyenne d'âge de 76,3 ans et sont des femmes à 56,2%; 49,2% ont plus de 80 ans et 55,9% vivent à la maison.

Dans l'agglomération de Longueuil en 2006, 58 890 personnes, soit 18,5% de la population, consacraient du temps aux soins d'une personne âgée, comparativement à 15,1% en 1996 (45 075), une augmentation de 30,6%, un accroissement très important même s'il est plus faible que pour l'ensemble du Québec.



TAUX DE PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS AYANT DÉCLARÉ DES HEURES CONSACRÉES AUX SOINS DES PERSONNES ÂGÉES SANS RÉMUNÉRATION 1996 - 2006 (%)



	1996	2006
Boucherville	16,5	20,4
Brossard	15,9	18,2
Longueuil	14,4	17,8
Saint-Bruno-de-Montarville	14,7	19,6
Saint-Lambert	17,1	22
Agglomération	15,1	18,5
Québec	16,2	20,6

C'est à Saint-Lambert, à Saint-Bruno-de-Montarville et à Boucherville que ces augmentations ont été les plus sensibles.

Enfin, 30,8% de ces aidants déclaraient y consacrer plus de 5 heures/semaine alors que 12% y consacraient plus de 10 heures. Cette dernière catégorie de personnes a augmenté de 44,4% depuis 1996.



Les principales ressources du territoire en support aux proches aidants :

Organismes	Territoires	Emplois (etc.)	Nombre de ménages desservis 2008/2009	Nombre annuel d'heures de services 2008/2009
Association des familles soutien des aînés de Saint-Hubert	CSSS Champlain	23	83	n/d
Action Services aux aidants de parents âgés de Longueuil	CSSS Pierre-Boucher	12	60	12 000
Société Alzheimer Rive-Sud	Agglomération et territoire du CLSC Kateri	28	160	25 000
Loisirs Thérapeutiques de Saint-Hubert*	Agglomération	10	250	8 000

* Cet organisme offre un soutien principal aux aidés (Alzheimer et programme papa)

La Maison de la famille de la Vallée-du-Richelieu et le Centre d'entraide bénévole de Saint-Amable desservent Boucherville et St-Bruno pour les besoins des proches aidants.

Un projet régional de soutien aux proches aidants a été amorcé en 2005 par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Un montant de 875 000 \$ visait à la fois un objectif structurel et de réseautage avec un appui au ROMAN (Regroupement des organismes montérégiens d'aide aux aidants naturels) et une visée de reconnaissance et de support aux organismes du territoire, dont les 4 principaux de l'agglomération de Longueuil. Ainsi en 2008-2009 les CSSS Pierre-Boucher et Champlain disposent d'un montant global de 582 000 \$ comme fonds de soutien répit aux aidants naturels. Ces montants servent à supporter les ententes avec les quatre organismes de soutien de l'agglomération.

En 2007, la FADOQ dans son mémoire à la Consultation publique soulignait les grands défis du répit aux aidants dont le manque de reconnaissance de l'apport des aidants, le manque de flexibilité des formes de répit offertes, les limites des aides financières actuelles, etc.

Les organismes de répit aux proches aidants offrent de nombreux services en plus du répit-remplacement auprès des aidés tels accompagnements, ateliers-rencontres de partage, formations, écoute, sorties, etc.

Les organismes de répit eux-mêmes font aussi face à des développements parfois majeurs de leur offre de service, avec toutes les difficultés que cela peut représenter pour les directions et le personnel de ces organismes : soutien logistique, recrutement et formation de personnel, encadrement et évaluation, etc.

6.3 Des services d'aide-domestique adaptés aux besoins des aînés

Des services d'aide-domestique sont offerts dans le territoire par deux entreprises d'économie sociale, une coopérative de solidarité, la coopérative Aide Rive-Sud et un organisme à but non lucratif, Les Services d'aide-domestique Saint-Hubert.

Leur objectif est de faciliter les tâches d'entretien ménager en offrant des services à moindre coût puisqu'une aide fixe de 4,00 \$ est accordée à tous et une aide variable d'un maximum de 6,00 \$ pour les personnes de 65 ans et plus ou qui sont référées au service



par le CSSS-CLSC. Une aide maximale potentielle donc de 10,00 \$ pour un service qui se situe entre 14,00 \$ et 16,00 \$/heure.

Ces services sont des entreprises d'économie sociale, donc gérées avec la participation démocratique de leurs membres et personnel et sans aucun but lucratif.

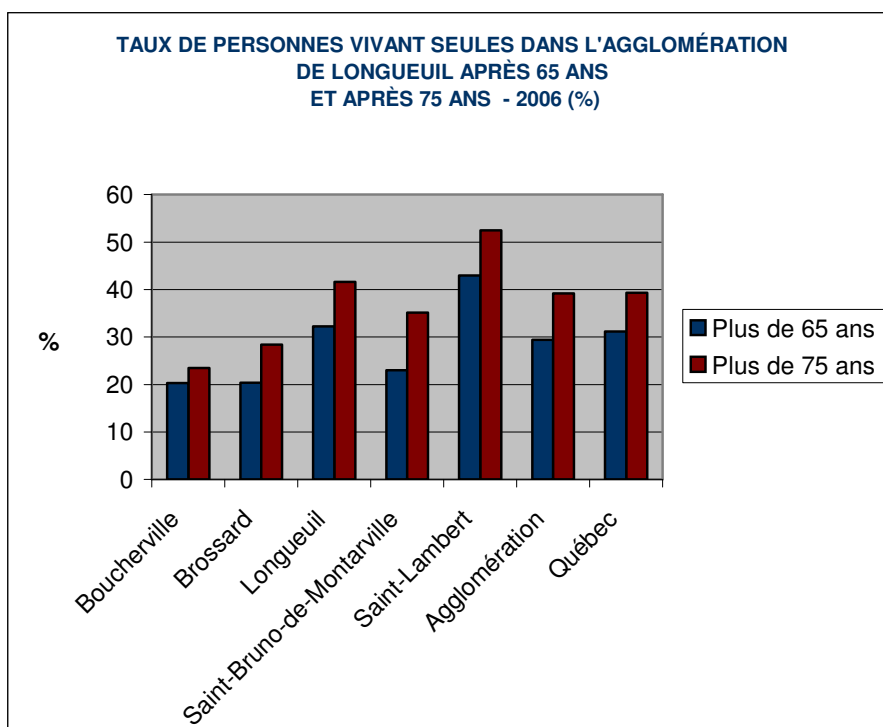
Services d'aide-domestique	Territoire desservi	Ressources humaines	Ménages desservis	Clientèle 65 ans et plus	Heures-services/annuel
Coopérative Aide Rive-Sud	Boucherville, Longueuil	35	400	70%	32 500
Services d'aide-domestique de Saint-Hubert	Saint-Hubert, Brossard, Saint-Lambert	80	800	65%	50 000

La responsabilité de ces entreprises est grande face à la demande croissante du milieu et compte tenu de l'exigence sur leur cadre financier. Les intervenantes dans ces entreprises qui sont pour la grande majorité des femmes exercent un travail qui exige beaucoup de professionnalisme, de patience et de doigté. Les exigences de soutien et de formation du personnel sont trop souvent sous-estimées et il importe que le milieu puisse davantage les supporter.

6.4 Des services alimentaires diversifiés

L'alimentation reste un facteur déterminant dans la santé des individus et on sait l'importance d'une saine alimentation dans les habitudes de vie qui permettent de rester actifs, autonomes et d'avoir des projets. Par contre, la solitude est à coup sûr un facteur relativement déterminant de malnutrition.

Cette solitude devient problématique quand elle s'avère un isolement plus ou moins volontaire. Dans l'agglomération, 29,4% des personnes de plus de 65 ans vivent seules; après 75 ans ce taux augmente à 39%.





Plusieurs organismes communautaires ont reconnu très tôt ce besoin de plusieurs aînés d'être assistés dans leur alimentation quotidienne.

C'est ainsi que sont apparues les « **popotes roulantes** » :

- ▶ **4 centres d'action bénévole (CAB)** offrent le service sur leur territoire : production et livraison de repas chauds à domicile proposés 235 ménages sur une base hebdomadaire : **CAB Rive-Sud** (123 repas), **CAB Les p'tits bonheurs** de Saint-Bruno (28 repas), **CAB Boucherville** (60 repas) et **CAB Saint-Hubert** (25 repas). On trouve également des services de popote roulante à Saint-Lambert, Greenfield Park et Brossard (Meals on wheels).

D'autres initiatives de sécurité alimentaire tentent d'innover avec un service adapté à des aînés moins autonomes : la **popote en valise** de La Croisée de Longueuil encadre des bénévoles qui vont cuisiner à domicile pour des personnes à mobilité réduite. **La Petite Cuillère**, une initiative d'économie sociale, met en vente des plats congelés (250 services/semaine).

Enfin, plusieurs organismes dont Le Repas du Passant, Lunch club soleil (Brossard), La Bouffe du Carrefour offrent des **repas communautaires** qui s'adressent à toute clientèle incluant les aînés.

Toutes ces actions ont pour effet d'accroître la sécurité alimentaire dans l'agglomération et, en particulier, celle des aînés, en misant sur l'importance d'une saine alimentation et en suppléant aussi aux besoins des aînés du territoire à plus faible revenu.



VII

LA PARTICIPATION SOCIALE DES AÎNÉS DANS L'AGGLOMÉRATION : EMPLOI, BÉNÉVOLAT ET ACTION SOCIO-COMMUNAUTAIRE

7.1 *L'enjeu de la participation sociale dans le mieux-être des aînés*

Aborder les services aux aînés dans l'agglomération sous l'angle de la participation sociale, c'est reconnaître la transformation objective du phénomène du vieillissement dans nos sociétés. D'une vision parasitaire et souvent infantilisante des aînés où ces derniers se voyaient condamnés à vivre en marge de la contribution sociale et à devenir stricts consommateurs de produits et services, voilà qu'apparaissent une série de facteurs qui contribuent à changer les perspectives et à voir que les aînés, pour des raisons d'ordre individuel et, tout autant, de progrès social, ont tout intérêt à rester ou à devenir des acteurs à part entière de cette société.

Cette participation sociale peut prendre une intensité et des couleurs différentes selon l'étape du vieillissement et là où en sont rendues les personnes avec leurs ressources immédiates. À un pôle elle s'exprime par l'engagement actif des aînés dans un travail rémunéré ou bénévole correspondant à leurs valeurs et à leur intérêt (déjà en 1995 une étude de D. Thomas montrait qu'entre 31% et 62% des aînés, selon les régions, adhéraient à des associations de leur choix), à l'autre pôle elle se révèle dans les capacités des aînés de prendre eux-mêmes en charge leur quotidien, d'interagir avec leur milieu immédiat et d'entretenir leur réseau social, familial et associatif.

Les valeurs et les attitudes des organisations de services comptent aussi pour beaucoup, en particulier leurs capacités à faire pour, par et avec, sans se substituer aux personnes elles-mêmes et en favorisant toujours leur prise en charge, individuelle et collective.

Un double constat s'impose aussi pour bien comprendre et appuyer les ressources des aînés et les services qui leur sont offerts. De façon générale, les conditions des aînés se sont améliorées sensiblement avec les dernières décennies : l'espérance de vie à la naissance au Québec en 2005 était de 82,7 ans pour les femmes et 77,6 pour les hommes. À 65 ans celle-ci s'établissait à 86 ans pour les femmes et 82,3 pour les hommes. Les aînés peuvent vivre plus longtemps et en bonne santé s'ils sont actifs, s'ils s'alimentent bien et s'ils ont un réseau social efficient.

Enfin, leur situation financière s'est sensiblement améliorée : entre 1981 et 2001, la proportion de personnes âgées qui bénéficient d'une rente (RRQ) est passée de 47% à 84%. Elles continueront de s'améliorer selon une étude faite à la Régie des rentes du Québec (Barrette) : de 2005 à 2035, le revenu moyen de retraite augmentera de 19 663 \$ à 46 858 \$. Les nouvelles cohortes de retraités verront donc dans l'ensemble une amélioration de leur pouvoir d'achat

Mais des inégalités importantes de revenu persistent entre les portions différentes du territoire et particulièrement entre hommes et femmes chez les plus de 65 ans.

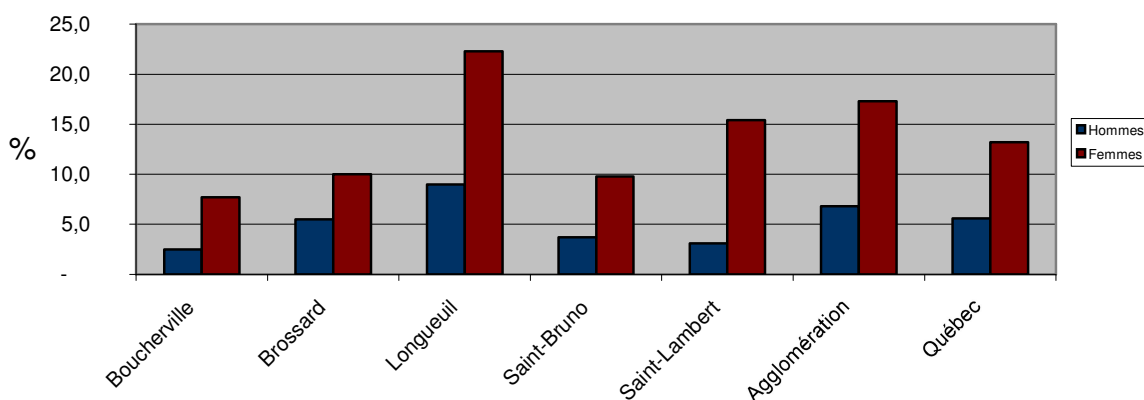


Revenu moyen des 65 ans et plus au Québec et dans l'agglomération de Longueuil selon le sexe – 2005 (\$)

	HOMMES	FEMMES	REVENU MOYEN TOTAL
Boucherville	44 112	23 671	33 384
Brossard	39 565	21 686	29 905
Longueuil	31 005	19 542	24 455
Saint-Bruno-de-Montarville	49 465	24 255	36 299
Saint-Lambert	55 230	31 398	40 457
Agglomération	37 472	21 899	28 706
Québec	33 520	20 743	26 311

Le revenu moyen des femmes de plus de 65 ans dans l'agglomération représente 58,4% de celui des hommes, une proportion inférieure à la moyenne québécoise de 61,8%. C'est dans Longueuil (quartiers du Vieux-Longueuil, LeMoyne, certaines parties de Saint-Hubert et Greenfield Park) qu'on voit les plus faibles revenus. C'est aussi dans Longueuil qu'on aperçoit les plus grands écarts de faibles revenus entre les ménages dirigés par des femmes ou des hommes de plus de 65 ans.

TAUX DE PRÉVALENCE (%) DES FAIBLES REVENUS DANS LES MÉNAGES DE 65 ANS ET PLUS - 2006



	Hommes	Femmes	Total + 65 ans
Boucherville	2,5	7,7	5,3
Brossard	5,5	10,0	7,9
Longueuil	9,0	22,3	16,6
Saint-Bruno-de-Montarville	3,7	9,8	7,0
Saint-Lambert	3,1	15,4	10,6
Agglomération	6,8	17,3	12,7
Québec	5,6	13,2	9,9

Les conditions financières et la précarité sont donc aussi d'importants déterminants dans l'enjeu de la participation sociale des aînés et le maintien de leur autonomie.



7.2 L'emploi et les aînés : éloignement de la retraite et mise en veilleuse d'une expertise

Le rapport des aînés au monde du travail s'est beaucoup transformé au cours des dernières années. En 1976, le taux d'activité économique des plus de 65 ans était de 8,1%, il chutait à 3,8% en 1995 puis revenait à 7,1% en 2006. La recherche de main-d'œuvre expérimentée, les incertitudes financières de plusieurs aînés, leur disponibilité physique et mentale favorisent leur maintien d'un lien avec le marché du travail.

En 2006, dans l'agglomération de Longueuil les 55-64 étaient aussi plus nombreux sur le marché du travail avec 57% (53,2 au Québec). Le taux de travailleurs de cette catégorie d'âge a progressé de 4,7 points entre 2002 et 2006.

**Taux d'activité selon le groupe d'âge
Québec et municipalités de l'agglomération – 2006 (%)**

	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Boucherville	56,5	14,3	3,7
Brossard	61,3	16,4	2,0
Longueuil	55,2	10,4	2,6
Saint-Bruno-de-Montarville	56,2	17,9	2,4
Saint-Lambert	62,5	15,7	2,4
Agglomération	57,0	12,9	2,6
Québec	53,2	11,4	3,2

Ce sont dans les secteurs de Saint-Lambert, Brossard et Saint-Bruno-de-Montarville que la présence sur le marché de l'emploi se manifeste le plus.

Cette continuité et ce retour à l'emploi semblent se réaliser aussi à certaines conditions : recherche de souplesse dans les horaires de travail, refus du stress ou des responsabilités qui s'y associent, recherche d'une valorisation accrue de leur contribution.

Certains groupes s'adressant aux minorités ethnoculturelles du territoire offrent un accompagnement non spécialisé à leurs membres et Vision-Travail Longueuil est un organisme offrant des services spécialisés pour la clientèle « chercheur d'emploi » se situant dans la tranche des 40-68 ans.

Le retrait définitif du marché du travail d'une frange importante de sa main-d'œuvre plus âgée pose à la communauté l'épineuse question de la mise en réserve d'une expertise considérable et largement inutilisée. Comment **diverses formes de parrainage civique, communautaire ou de mentorat professionnel** pourraient-elles pallier cette perte d'expertise et contribuer à nourrir des échanges intergénérationnels profitables pour tous ?

Déjà certaines expériences concrètes de mentorat s'avèrent concluantes dans le territoire de l'agglomération : 41 jumelages d'entrepreneuriat impliquant des retraités et pré-retraités avec la participation de la Chambre de Commerce de la Rive-Sud ont été réalisés au cours de la dernière année. Une expérience qui pourrait s'élargir en force et en diversité.

7.3 L'action sociocommunautaire

Le mouvement communautaire et associatif dans l'agglomération de Longueuil est certainement le principal porteur de cette participation sociale des aînés à la réponse de leurs besoins. Le territoire est quadrillé de ces organismes communautaires parfois issus d'une tradition paroissiale et caritative, parfois émergés d'actions démocratiques en



faveur des droits économiques et sociaux de leurs membres, mais toujours coiffés d'une structure démocratique où s'exprime en assemblée générale ou en conseil d'administration la volonté des membres.

Historiquement ces organismes communautaires ont souvent été mis en place par des équipes de bénévoles issus des rangs des aînés eux-mêmes ou du moins avec leur étroite collaboration. Ils ont vécu des années de très grande précarité, motivés essentiellement par la conviction de servir une cause juste et nécessaire.

Peu à peu leur travail, par leur ténacité et leur audace, s'est acquis une certaine reconnaissance des partenaires et des pouvoirs publics. Un financement (de base) parcimonieux s'en est suivi et surtout de plus nombreuses ententes de services susceptibles d'apporter de meilleures ressources, mais aussi d'influencer radicalement l'action et les programmes des organismes.

Aujourd'hui ces groupes, tout en restant bien précaires financièrement, ont grandi en expérience et en capacité d'intervention. Leur sphère d'action s'est souvent élargie au-delà de leur mission originelle et leur défi principal reste souvent celui de susciter l'empowerment individuel et collectif de leurs clientèles en plus de fournir un service de qualité.

Sans prétendre à un recensement exhaustif de tous ces services communautaires, nous pouvons en énumérer ici les principaux, c'est-à-dire ceux dont la mission principale s'adresse aux aînés du territoire :



Organismes	Territoire	Emplois	Membres/ Bénévoles	Services
<i>Centre de bénévolat de la Rive-Sud</i>	Brossard Longueuil St-Lambert	24	/753	Popote roulante, accompagnement, aides diverses, visites d'amitié, services de prévenance
<i>CAB Les petits bonheurs</i>	St-Bruno-de-Montarville	14	/164	Soutien aux bénévoles, support aux organismes, popote roulante, autres services
<i>CAB Boucherville</i>	Boucherville	7	/330	Popote roulante, cuisine collective, accompagnement, transport, biblio-résidence, activités sociales diverses, soutien aux organismes
<i>CAB La Mosaïque</i>	Brossard, Longueuil LeMoyne, St-Lambert	12	/400	Prévention et promotion de la santé, accompagnement et soutien, aide aux personnes à faible revenu, services divers
<i>CAB St-Hubert</i>	St-Hubert	5	/275	Popote roulante, accompagnement et transport, services divers, prêt de matériel, conditionnement physique, soutien aux bénévoles et aux organismes
<i>Association des familles soutien des aînés de Saint-Hubert</i>	CSSS Champlain	5	/47	Répit, aide et écoute, abus et violence, rencontres, alerte médicale
<i>Action Services aux aidants de parents âgés de Longueuil</i>	CSSS Pierre-Boucher	4	/25	Répit, écoute, information, ateliers, rencontres, conférences
<i>Société Alzheimer Rive-Sud</i>	Longueuil et CLSC Kateri	64	/12	Répit, hébergement, soutien et accompagnement de personnes atteintes de la maladie
<i>Centre communautaire des aînés et aînées de Longueuil</i>	Vieux-Longueuil	5	508/113	Écoute, information, références, activités
<i>Loisirs Thérapeutiques de Saint-Hubert</i>	Longueuil	10	/250	Support et répit aux personnes atteintes d'Alzheimer et à leurs familles, PAPA, PPP
<i>Coopérative aide domestique Rive-Sud</i>	Boucherville, Longueuil	35	1 550/	Service d'entretien ménager à domicile
<i>Services d'aide domestique Saint-Hubert</i>	Saint-Hubert, Brossard, Saint-Lambert,	80		Service d'entretien ménager à domicile, chèques emploi services
<i>AQDR Saint-Hubert</i>	Agglomération	3	700/	Information, rencontres, défense de droits
<i>La Croisée de Longueuil</i>	Longueuil	30	/80	Sécurité alimentaire (dépannage, popote en valise et repas congelés), friperie, loisirs
<i>Joyeux retraités de Longueuil</i>	Vieux-Longueuil	8	2 000/160	Service téléphonique, visites amicales, socialisation, loisirs
<i>Le repas du passant</i>	Vieux-Longueuil	8	/40	40% de services alimentaires (repas et dépannage) aux personnes âgées
<i>L'entraide chez-nous</i>	Vieux-Longueuil (Sacré-Cœur)	9	/119	Dépannage- visites- cours- services divers



Organismes	Territoire	Emplois	Membres/ Bénévoles	Services
Centre communautaire La Maison Le Réveil	Vieux-Longueuil	3	700/40	Socialisation et loisirs, service de cafétaria
Carrefour des aînés de Boucherville	Boucherville	1	449/	Rencontres, information, loisirs (ville)
Le Baladeur René	Longueuil		7/7	Transport collectif pour réseau communautaire et population à faible revenu
Service d'accompagnement médical intensif (SAMI)	Brossard, Longueuil, St-Lambert	5	/6	Offre de transport pour traitements médicaux intensifs
AREQ-Vieux-Longueuil (Association des retraités et retraitées de l'enseignement du Québec)	Vieux-Longueuil		1 100/	Information, engagement social, défense de droits, loisirs

Sans être exhaustives, car de nombreux autres groupes communautaires offrent également leurs services aux aînés tout en ayant pour cible principale d'autres segments de la population, ces 22 ressources représentent un important potentiel de l'agglomération. À eux seuls ils créent plus de 322 emplois et mettent en action au-delà de 2 800 bénévoles.

Sur 1 869 de ces bénévoles recensés, **70% étaient des femmes et 52% âgés de 65 ans et plus**. Ce qui nous en dit long sur l'implication active des aînés dans la communauté et sur l'importance du mouvement communautaire comme principal lieu de participation des aînés de l'agglomération. Ces derniers n'y sont pas considérés comme des seuls consommateurs de services, mais davantage comme des personnes en quête de réalisation de leur citoyenneté pleine et active.

Comme en témoigne une directrice générale de l'un de ces organismes : « **Nous veillons à leur redonner le pouvoir sur leur vie en les outillant à mieux faire face au vieillissement, toutes nos activités deviennent un prétexte à briser l'isolement et chacune d'entre elles est pleinement adaptée. Notre mission et notre principal défi : dépister et aller chercher les aînés isolés. C'est eux qui ont le plus besoin d'aide afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur maintien à domicile le plus longtemps possible. C'est souvent une clientèle démunie à plusieurs niveaux : absence de réseau social, pauvreté et limitations physiques. Notre préoccupation est donc de rejoindre ces aînés qui s'isolent volontairement ou involontairement.** »

Ces organismes communautaires de l'agglomération sont d'abord préoccupés par la prestation de services de qualité à leur population, mais plusieurs persistent aussi à y associer la défense et la revendication des droits des aînés et leur prise de parole sur les grands enjeux actuels de société.

Plusieurs organismes communautaires sont confrontés au **renouvellement de l'action bénévole**. Des difficultés nouvelles apparaissent dans les efforts de recrutement, d'accompagnement, de rétention et de reconnaissance du bénévolat. Chez les plus jeunes, les contraintes croissantes du travail et du temps de transport réduisent d'autant leur temps disponible. Quant aux nouveaux retraités, ils ont souvent de nouvelles exigences et ambitions qui ne sont pas tant, quoiqu'on en dise, toujours liées à un plus grand individualisme. Ainsi, de façon positive, beaucoup d'aînés d'aujourd'hui se sont



rapprochés de leurs petits-enfants et font de la famille une nouvelle priorité, un bénévolat à leur manière.

Il faut donc transformer et adapter la demande de bénévolat à la nouvelle offre : horaires et temps partiel, valorisation, responsabilité, reconnaissance des expertises, revalorisation, formation. Un enjeu de taille d'autant plus que comme jamais auparavant autant d'énergie créatrice n'aura été libérée qu'au cours des prochaines années.

7.4 Des acquis importants de concertation à maintenir et à développer

Plus de 40 organismes sont regroupés au sein de **trois (3) concertations aînées dans le territoire** de l'agglomération. C'est là un acquis considérable pour la mise en commun des connaissances et des expertises du milieu, d'autant plus que ces concertations ne sont pas restées des lieux de seule réflexion ou d'échange d'informations, mais elles sont devenues l'endroit de nouvelles initiatives comme le démontre le tableau suivant :

Instances de concertation

Instances	Territoire	Partenaires	Actions
<i>Table des actions concertées pour les aînés (2007)</i>	CLSC Samuel de Champlain : Brossard, Saint-Lambert, Greenfield Park, LeMoyné	12 Communautaire CAVAC Paroisses CSSS OMHL	Une concertation émergente avec des projets contre l'isolement Activités intergénérationnelles en milieu scolaire
<i>Conseil des aînés de Saint-Hubert (1994)</i>	Saint-Hubert	8 Communautaire Municipal CSSS Regroupement des résidences privées AQDR	Répertoire des ressources Le Bouge-Aînés Salon Bouge-Aînés Guide d'hébergement Regroupement des résidences privées
<i>Action concertation vieillissement Longueuil (1993)</i>	Vieux-Longueuil	24 Communautaire CSSS OMHL Arrondissement Vieux-Longueuil AQDR, AREQ, AGRP Paroisse Service de police de Longueuil	Centre communautaire des aînés de Longueuil Habitations Paul-Pratt (résidence pour aînés) ACVL Express (bulletin) Comité Abus et négligences Sécurité alimentaire

Ces concertations ont pu amener les organisations au-delà de leurs préoccupations immédiates et permettre d'identifier autrement les grandes problématiques du milieu concernant les aînés. Finalement, de nouvelles initiatives furent prises et de nouvelles ressources furent mises en place.

Les principales problématiques retenues par ces tables de concertation font l'unanimité et sont : la malnutrition et l'insécurité alimentaire, le transport et l'accessibilité aux services, l'isolement, la sur médication, l'épuisement des proches, les pertes cognitives et les abus qui y sont associés.

Ces concertations se fixent pour objectifs : la promotion de l'autonomie des aînés, l'établissement de plans d'action répondant à leurs besoins, la mise en œuvre d'actions collectives, l'harmonisation des points de vue des organismes sur leurs intérêts communs et la large diffusion d'une vision objective de la situation des aînés ainsi que la reconnaissance de leur apport.



VIII

LOISIRS, SPORTS ET CULTURE CHEZ LES ÂNÉS : L'ENGAGEMENT DES MUNICIPALITÉS

Conformément aux orientations municipales adoptées dans le développement social et communautaire, les municipalités agissent de plus en plus dans ce domaine dans un esprit de concertation et de partenariat avec les ressources du milieu.

Si on en croit les répondants aux questionnaires expédiés aux municipalités, tout autant que l'enquête de Loisir et Sport Montérégie en 2008 auprès de 64 responsables de l'agglomération, l'augmentation de près de 50% depuis 1996 de la population des plus de 65 ans n'a pas modifié de façon substantielle l'offre de service en sport et loisir aux aînés.

Si on note une volonté réelle des organisations municipales à s'adapter à cette nouvelle affluence des inscriptions aux activités et l'augmentation constante d'une clientèle plus adepte de la mise en forme, du chant choral, du conditionnement physique et autres activités, plusieurs constats exprimaient dans cette enquête les nouveaux défis du sport et loisir pour les aînés :

- ▶ La faible capacité des municipalités à réinvestir pour adapter les infrastructures aux besoins d'aujourd'hui;
- ▶ Le vieillissement des populations et ses impacts sur l'organisation de l'offre de service : peu d'espaces disponibles le jour, peu d'activités sportives pour les aînés;
- ▶ Le sentiment partagé d'avoir encore une faible connaissance des besoins des aînés en matière de sports et loisirs, par exemple dans la distinction entre les besoins des « baby-boomers » et les autres groupes d'aînés.
- ▶ Peu d'activités libres ou ponctuelles sont proposées qui pourraient rejoindre plusieurs aînés moins enclins à s'investir dans des programmes plus structurés dans le temps ou saisonniers.

Certaines municipalités ou arrondissements prennent des mesures explicites pour encourager une participation plus active des aînés.

L'Arrondissement de Saint-Hubert offre une carte d'accès à coût réduit pour favoriser une plus grande participation des aînés à ses programmes.

Un nombre toujours croissant de municipalités et d'arrondissements soulignent chaque année la journée internationale des aînés à l'occasion du 1^{er} octobre et en profitent pour offrir des activités conjointes avec les organismes du milieu.

Les municipalités interviennent également davantage en appui aux **projets culturels des aînés** : Atelier théâtral de Longueuil, Chorale Arc-en-ciel de Longueuil, Les Variétés chantantes du Vieux-Longueuil, Les Tenants des arts et de la culture (Saint-Lambert) et autres initiatives.

Au plan culturel, il faut signaler le travail réalisé au sein de l'AGEAUTAM (Association générale des étudiants de l'antenne universitaire du troisième âge en Montérégie) dont font partie les antennes de Boucherville, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert. Des aînés bénévoles contribuent à la conception et à l'organisation des



programmes de cours en fonction des intérêts des aînés. En 2008-2009, il y a eu plus de 500 inscriptions dans le seul territoire de l'agglomération.

Malgré les nombreux efforts des municipalités et des arrondissements en vue de s'adapter aux nouvelles réalités et au vieillissement accéléré des populations (ainsi, Saint-Hubert formule plusieurs projets de meilleure accessibilité, Boucherville appuie activement un projet de Maison des aînés), il reste beaucoup à faire pour adapter les services et infrastructures afin de mieux assurer la santé, la sécurité et la qualité de vie des aînés.

Le programme « Ville-amie des aînés » pourrait être cette avenue de rapprochement des municipalités et arrondissements avec les aînés du territoire. Proposé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le programme a été adopté par le ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre d'un projet pilote comprenant 7 municipalités et MRC du Québec pour la période 2008-2013. Il ne semble pas nécessaire d'attendre les résultats de cette implantation pilote pour que des municipalités ou arrondissements prennent l'initiative sur le modèle déjà connu des politiques familiales municipales, et avec la collaboration des regroupements d'aînés, adaptent les services qui sont de leur responsabilité aux nouvelles réalités des aînés de leur territoire.

En effet, le programme a déjà été réalisé dans 33 villes du monde avant d'être retenu par l'OMS. Le protocole de réalisation est maintenant bien connu et prêt à être appliqué par les municipalités.



IX

TRANSPORT, MOBILITÉ ET ACCÈS AUX SERVICES

Dans l'ensemble du Québec, l'automobile individuelle reste un maître incontesté du transport urbain aussi bien que rural. Ainsi de 1996 à 2006 le parc d'automobiles s'accroissait encore de 21,3% tandis que la population de plus de 15 ans augmentait à peine de 5,8%. Les 65 ans et plus représentent un nombre croissant de ces conducteurs, plus de 637 000 selon la SAAQ (Allard), mais un nombre croissant de ces aînés se doivent de trouver une alternative à l'automobile.

Selon Brigitte St-Pierre du Ministère des Transports, « l'évolution prévue de la demande en transport (moins de population active, plus de personnes âgées) présente au secteur du transport en commun des défis importants d'adaptation ».

Pour les aînés, le maintien de leur réseau familial et social, leur accessibilité aux services publics et privés tout autant que le maintien de leur autonomie au sens le plus large, sont fortement dépendants (avec l'âge) d'un réseau de transport souple et adapté à leurs besoins. Si la mobilité des personnes relève de l'accès à de nombreux moyens de transport, la dépendance croissante des aînés envers le transport collectif demeure un fait incontestable ainsi que la nécessité d'adapter ce transport collectif aux besoins spécifiques des aînés.

Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) est très largement orienté vers le métro de Longueuil et cela s'explique pour des raisons évidentes d'efficacité, en fonction des clientèles des milieux de travail et scolaire. 93,1% des usagers du RTL sont travailleurs ou étudiants et seulement 6,9% utilisent le réseau à d'autres fins.

68,6% des trajets s'effectuent en heures de pointe et 66,8% de ces trajets sont orientés vers Montréal. Il reste donc peu de places pour les trajets hors des grands axes et non orientés vers le métro Longueuil, ce qui nécessite parfois une ou deux correspondances apparaissant souvent aux aînés comme de longs et inutiles trajets.

Profil des usagers du RTL –Longueuil – 2007

Municipalités et arrondissements	Part de population dans l'agglomération (%)	Lieu de résidence des utilisateurs (%)	Utilisateurs de plus de 65 ans (%)
Boucherville	10,1	5,9	0,8
Brossard	18,5	22,8	3,2
Longueuil	59,5	56,8	3,0
Vieux-Longueuil	35,1	34,2	3,9
Saint-Hubert	20,0	17,5	0,2
Greenfield Park	4,4	5,1	6,8
Saint-Bruno-de-Montarville	6,3	2,7	1,3
Saint-Lambert	5,6	4,2	3,9
Autres		7,6	4,5
Total	100,0	100,0	

Le recours aux services du RTL en 2007 démontre une sous-utilisation relative de la part des populations de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville, et une utilisation plus intense de la part des citoyens de Brossard. Ce sont les aînés de Greenfield Park qui semblent recourir au transport collectif dans une proportion plus grande tandis que ceux de Saint-Hubert l'utiliseraient très peu.



La tarification de 2009 propose un tarif réduit très significatif pour les aînés (réduction de 40%), bien que le paiement comptant par passage n'offre plus de réduction à partir de 2009. Mentionnons aussi que l'utilisation des billets donne droit à une correspondance.

	Tarif régulier	Tarif aînés
Passe mensuelle	79,00 \$	47,00 \$
Paiement comptant	3,00 \$	3,00 \$
Lisière de 6 billets	16,10 \$	9,60 \$

Le réseau de transport public offre également un circuit de 11 lignes de **taxi collectif** pour les secteurs plus éloignés. Un **service de transport adapté** conditionnel à l'admission comme personne handicapée à mobilité réduite est également accessible par réservation préalable.

Enfin, le RTL s'est doté ces dernières années d'une flotte importante de véhicules à planchers surbaissés facilitant ainsi l'accès aux personnes à mobilité réduite. 75% de la flotte actuelle en est maintenant pourvue.

Plusieurs organismes d'aînés souhaiteraient qu'on fasse une meilleure analyse des besoins des personnes plus âgées et qu'on tente d'innover davantage pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Avec les années, **des initiatives communautaires** ont cherché à pallier l'absence de transport adapté aux besoins du milieu. C'est ainsi que les cinq (5) Centres d'action bénévole du territoire offrent tous un service de transport à des fins médicales : pour 3 seulement d'entre eux, ce service requerrait plus de 240 bénévoles pour un total de 3 600 transports.

Un service de transport adapté, SAMI (Service d'accompagnement médical intensif), existe également depuis plusieurs années avec une équipe de travail permanente qui effectue près de 3 000 déplacements annuels avec une moyenne de 91 clients actifs qui ont tous en commun un besoin de traitements médicaux permanents ou à long terme.

Initié en 1992 par un groupe d'aînés bénévoles avec l'appui de plusieurs organismes, **Le Baladeur René** opère aujourd'hui un service de transport collectif sans but lucratif (2 mini autobus de 18 et 20 places) avec une équipe assidue de 14 bénévoles. Leurs services sont offerts en priorité aux groupes communautaires et aux personnes à faible revenu avec des frais adaptés aux capacités de payer des utilisateurs. Le Baladeur est mis à contribution dans les activités communautaires et municipales de l'agglomération.

Il importe que les communautés de base contribuent à offrir via les organismes sociaux et communautaires des alternatives pour faciliter l'accès des aînés aux services et pour accroître leur mobilité générale dans le territoire. Cependant le transport collectif reste d'abord une responsabilité publique et il faut souhaiter que les responsables de ces services s'approprient encore davantage la situation particulière des aînés et leurs besoins spécifiques pour y apporter sinon des solutions finales, du moins des améliorations sensibles.



X

LES AÎNÉS DE L'IMMIGRATION DANS L'AGGLOMÉRATION

L'Agglomération de Longueuil comptait en 2006, 59 235 immigrants, soit 15,5% de sa population. 33,2% de la population de Brossard était immigrante, 13,0% dans le Vieux-Longueuil et seulement 4,8% à Boucherville.

Considérant sa position géographique on reconnaît que l'agglomération de Longueuil n'a pas un ratio d'immigration très élevé. C'est une proportion beaucoup plus faible que Montréal (30,7%) ou même Laval (20,2%).

Comme on peut le constater au tableau suivant, une proportion importante des personnes âgées du territoire est immigrante de longue date. Dans l'agglomération 34% des immigrants sont arrivés ici avant 1980.

**Population immigrante totale et par groupes d'âge
au Québec et dans l'agglomération – 2006 (%)**

	Population immigrante totale (%)	45 – 54 ans	55 – 64 ans	65 – 75 ans	75 ans et +
Boucherville	4,8	5,1	4,8	5,9	6,2
Brossard	33,2	43,0	37,0	36,6	42,9
Longueuil	12,6	12,8	13,0	14,2	14,9
Saint-Bruno-de-Montarville	8,1	5,9	11,8	17,6	16,8
Saint-Lambert	13,5	13,5	17,1	17,0	13,5
Agglomération	15,5	17,0	17,1	18,0	18,4
Québec	11,5	11,6	12,8	14,6	15,4

On doit donc interpréter ces données avec précaution, car les différences sont grandes entre immigrants âgés de souche européenne d'après-guerre à Saint-Bruno-de-Montarville ou à Longueuil et ceux d'arrivée plus récente à Brossard qui ne parlent ni français, ni anglais.

Le nombre de personnes immigrantes de plus de 65 ans était de 9 090 en 2006, soit 15,3% de l'ensemble de la population immigrante. **On estime à 1 145 soit 13% le nombre de personnes immigrantes de plus de 65 ans dans l'agglomération qui ne connaissent ni l'une ni l'autre des deux langues officielles.**

Bien que le nombre d'immigrants âgés soit relativement faible dans certaines parties du territoire, leur situation d'isolement en dehors de leurs liens familiaux peut paraître problématique et leur accès aux différents services de la communauté difficile.

À titre d'exemple la communauté d'origine chinoise à Brossard est de 11 740, soit 16,6% de la population globale. Or, un nombre significatif de ces immigrants quittent maintenant la municipalité pour un travail à l'extérieur laissant sur place des parents âgés qui sont restés dépendants d'eux pendant longtemps. L'accès aux services n'est pas chose aisée pour ces aînés. Il en serait de même pour des aînés immigrés depuis plus longtemps d'Europe de l'Est, mais qui ne se sont jamais véritablement intégrés à la communauté locale et dont la culture d'origine est éloignée de la nôtre.



Plusieurs organismes du milieu sont voués aux intérêts des immigrants, à leur insertion et à leur accompagnement dans le pays d'accueil. Mais nous n'avons pu identifier aucune activité ou aucun programme précis ayant pour cible le soutien à ces aînés de l'immigration. Toutefois des collaborations plus fréquentes semblent s'amorcer entre la Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS), le Centre communautaire des aînés de Longueuil et l'Action concertation vieillissement Longueuil.

Parmi les organismes venant en aide aux communautés culturelles, mentionnons principalement :

- ▶ Le Centre Sino-Québec de la Rive-Sud (Brossard)
- ▶ La Maison internationale de la Rive-Sud (Brossard)
- ▶ Services et formation aux immigrants en Montérégie (Saint-Hubert)
- ▶ Vision inter-Cultures (Longueuil)
- ▶ L'Association philippino-canadienne de la Rive-Sud
- ▶ Carrefour Le Moutier
- ▶ L'Association des Italiens de la Rive-Sud



XI

ABUS, NÉGLIGENCE ET CRIMINALITÉ ENVERS LES AÎNÉS

Malgré le silence entourant la maltraitance et les abus envers les aînés, on estime (Groulx) que de 4% à 7% des personnes âgées en seraient victimes. Une autre étude de Statistique Canada révélait en 2004 que 10% des aînés avaient été victimes d'un crime au cours des 12 mois précédant l'enquête à laquelle ils participaient. Ces abus se font envers des personnes fragilisées, isolées, en situation d'hébergement ou encore par de proches connaissances à leur domicile. La solitude et l'isolement se font souvent complices de ces abus qu'il faut contrer par beaucoup de prévention et d'information. Une étude de Plamondon en 2004 évaluait qu'environ 13% des aînés n'avaient personne dans leur entourage à qui se confier et plusieurs intervenants témoignent de la difficulté à rejoindre ces personnes par les moyens usuels.

En 1998, le groupe Action concertation vieillissement Longueuil (ACVL) initiait une démarche concertée de 11 organismes du Vieux-Longueuil (communautaire, municipal, santé services sociaux et sécurité publique) qui allait donner naissance au **Comité contre les abus et la négligence à l'endroit des aînés de l'Arrondissement du Vieux-Longueuil**. Un bilan de l'expérience en a été fait en 2007 pour conclure à l'exigence de donner suite au travail entrepris de prévention, de sensibilisation et de formation auprès des intervenants et des bénévoles du territoire.

Une autre initiative importante à signaler est celle du Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés qui, en collaboration avec les AQDR, amorce une 3^e édition de son programme de sensibilisation dans les organismes et les différents milieux au moyen d'outils divers de sensibilisation : conférence, vidéos, théâtre de situation, etc.

Par ailleurs, la criminalité contre les aînés continue à sévir. Selon le module d'information policière (MIP), il y a eu 298 atteintes signalées à la personne entre 2005 et 2007 et 1 002 infractions à la propriété de personnes âgées de plus de 65 ans.

Cumul des crimes contre la personne et contre la propriété auprès des plus de 65 ans – 2005 à 2007

Territoires	Contre la personne 2005-2007	Taux 0/00	Contre la propriété 2005-2007	Taux 0/00
Boucherville	18	3,1	101	17,5
Brossard	57	6,1	148	15,9
Longueuil	203	6,9	604	20,6
Vieux-Longueuil	114	6,7	405	23,9
Saint-Hubert	56	7,5	132	17,6
Greenfield Park	25	10,1	53	21,4
LeMoyne	8	11,5	14	20,1
Saint-Bruno-de-Montarville	7	2,1	64	19,0
Saint-Lambert	13	2,3	85	15,3
Agglomération	298	5,6	1 002	18,8

Source : Module d'information policière (MIP).



C'est dans les arrondissements de LeMoynes, Greenfield Park et Vieux-Longueuil qu'on identifie un poids relatif plus élevé d'agressions. Les données officielles du Service de police notent une croissance de 7,6% des actes criminels envers les personnes âgées entre 2006 et 2007.

Plusieurs initiatives des services policiers témoignent d'une volonté de s'attaquer à cette criminalité et surtout de s'y attaquer de façon préventive : leur présence à certaines tables de concertation des aînés, les projets d'information sur la sécurité à domicile et la fraude commerciale (télé marketing), la participation aux campagnes d'information contre les abus et la violence, l'action préventive, en particulier, aux abords des parcs de l'agglomération.

Plus récemment un nouveau programme de prévention pour les aînés était officiellement lancé par la Section des ressources et actions communautaires (SRAC) du service de police de l'agglomération de Longueuil sur les aspects sécuritaires de la vie de tous les jours.

Par contre, on pourrait identifier comme des reculs partiels l'éloignement administratif (par la création des secteurs nord et sud dans l'agglomération) des services policiers communautaires comme services de proximité, ou encore le remplacement du programme CONTACT (animé avec une équipe de nombreux bénévoles pour rassurer par contact téléphonique périodique) par le programme PAIR, un programme d'assistance téléphonique automatisé.



XII

COMMUNICATION, ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ET INFORMATION

L'accès aux différents services et aux ressources de son milieu reste un déterminant majeur du bien-être et de la qualité de vie de chacun. Avec l'âge, cette capacité d'utiliser les informations et les ressources du milieu est étroitement liée au maintien d'un réseau social minimum sur lequel les personnes peuvent s'appuyer pour accéder à l'information recherchée. Or, il est bien connu que ce réseau tant familial que social tend à s'affaiblir ou, au pire, à disparaître avec le vieillissement.

Un indicateur de ce réseau social partiel, mais tout de même pertinent, est la proportion de personnes vivant seules dans l'agglomération après 65 ans.

**Personnes de plus de 65 ans vivant seules dans les ménages privés
au Québec et dans l'agglomération – 2006**

	Nombre de personnes seules	% HOMMES	% FEMMES	% TOTAL
Boucherville	1 010	12,4	27,6	20,3
Brossard	1 820	11,6	27,9	20,4
Longueuil	8 870	19,4	41,9	32,2
Saint-Bruno-de-Montarville	715	11,8	33,0	23,0
Saint-Lambert	2 160	22,8	55,4	33,1
Agglomération	14 575	17,0	39,1	29,4
Québec	305 540	19,0	40,8	31,2

Si après 50 ans 21,1% des personnes vivent seules, après 65 ans c'est 29,4%, dont 39,1%, parmi les femmes de ce groupe. Un nombre considérable quand on sait qu'il exclut les personnes en résidence ou en foyer.

Cela pose le défi aux organismes et aux institutions de bien informer et de rejoindre TOUS les aînés, de façon particulière ceux et celles qui, au-delà de la solitude, vivent un grand isolement.

Municipalités, institutions et organismes communautaires en reconnaissent le défi et certains identifient des moyens à mettre en œuvre tels :

- ▶ L'amélioration des services de téléphonie de plus en plus complexes et étrangers à une écoute humaine et attentive;
- ▶ L'élargissement des heures d'accueil et une plus grande disponibilité des services;
- ▶ La mise en place d'un guichet unique, universel pour les aînés permettant d'orienter facilement et rapidement vers les ressources disponibles. Déjà le bilan d'une expérience-pilote en cours est prévu en décembre prochain par le Centre communautaire des aînés et aînées de Longueuil. La vérification d'autres expériences similaires menées ailleurs en région telle celle de l'AQDR des Monts à Chambly pourrait enrichir cette proposition;
- ▶ La meilleure connaissance et l'utilisation des réseaux déjà existants qui faciliteraient la diffusion des informations. Sont cités en exemple :
 - Les tables de concertation des ressources aux aînés;



- La Corporation de développement communautaire de Longueuil qui regroupe plus de 80 membres-organisations dont plusieurs desservent directement ou indirectement les aînés;
- Le réseau des clubs de l'âge d'or : dans l'agglomération 18 clubs actifs atteignent 117 bénévoles et un potentiel de 6 700 membres dont 75% ont plus de 65 ans. 13% des aînés du territoire en sont membres;
- Mais surtout l'appui et la reconnaissance des efforts réalisés en vue d'innover sur le terrain et de soutenir ceux et celles qui travaillent à rejoindre, par de nouvelles approches, les aînés plus isolés et marginalisés.



XIII

CONCLUSION

L'agglomération de Longueuil dans tous ses territoires est confrontée aujourd'hui à une situation paradoxale : assister à un vieillissement accéléré de sa population, devoir y adapter ses services et ses ressources, sécuriser une partie de cette population plus fragile et démunie en même temps qu'accueillir l'importante réserve de disponibilités et d'expertises de ces aînés, réussir à les mobiliser et les mettre au service de leur milieu.

De très nombreux défis apparaissent dans ce nouveau contexte et les difficultés sont aussi nombreuses, car les solutions dépendent de plusieurs niveaux de décision à partir des gouvernements centraux et de leurs priorités jusqu'aux instances démocratiques locales et aux individus eux-mêmes.

Le présent rapport nous permet toutefois de tracer certaines orientations et d'établir quelques principes qui devraient pouvoir guider l'action locale et régionale.

Dans le domaine du répit et du soutien à domicile, quand de nouvelles organisations locales se mettent en place ou que des organismes diversifient leur offre de service pour répondre aux nouveaux besoins des aînés et des proches aidants, il faudrait s'assurer que ces services sont offerts dans les meilleures conditions, c'est-à-dire avec tout le support requis en particulier au plan de la formation et des ressources humaines et financières. Le recrutement et la valorisation de ces nouvelles ressources sont des éléments déterminants dans la qualité des services rendus.

POUR APPUYER CE SECTEUR, TROIS THÈMES D'INTERVENTION NOUS APPARAISSENT ESSENTIELS : LA VALORISATION DU TRAVAIL DES AIDANTS, L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE CEUX ET CELLES QUI LES SUPPORTENT ET LE SOUTIEN AUX EFFORTS DE RECRUTEMENT ET DE FORMATION DES ORGANISMES QUI VIENNENT EN AIDE AUX AÎNÉS À DOMICILE.

L'avenir peut apparaître inquiétant **au plan de l'hébergement** si de nouvelles mesures ou ressources ne viennent combler les perspectives de croissance des populations les plus âgées et les plus dépendantes. Cette contradiction entre le déploiement de l'offre et la hausse vertigineuse de la demande dans les prochaines années ne pourra être comblée sans, d'une part, l'ajout de nouvelles ressources financières et sans, d'autre part, l'appui à de nouvelles initiatives collectives et démocratiques au plan de l'habitation avec services adaptés.

ENCOURAGER L'ÉMERGENCE DE COOPÉRATIVES DE SOLIDARITÉ ET D'OBNL D'HABITATION DANS LE SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT DES AÎNÉS AVEC SERVICES CONNEXES.

Le bénévolat semble en crise pour plusieurs alors qu'on espérait une ressource inépuisable. Les changements de valeur, les exigences accrues du travail pour les plus jeunes, le rapprochement des aînés avec leurs familles et leurs petits-enfants, enfin la difficulté à adapter le bénévolat aux nouvelles expertises et exigences des aînés oblige à revoir les anciennes façons de faire.



Il se perd en effet beaucoup d'expertises pointues et variées avec l'augmentation du nombre de nouveaux retraités et la difficulté à mettre à profit cette énergie. Des formes nouvelles de mentorat ou de parrainage devront être initiées, de même que la mise en place d'incitatifs et de conditions facilitantes.

METTRE EN PLACE DES MOYENS POUR ÉLARGIR LE SPECTRE DES BÉNÉVOLES EN INTÉGRANT LES EXPERTISES PLUS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES ACQUISES PAR LES AÎNÉS TOUT EN ÉTANT À L'ÉCOUTE DE LEURS NOUVELLES DISPONIBILITÉS OFFERTES.

L'agglomération aura besoin d'un grand nombre de **nouveaux arrivants** pour répondre à la demande de main-d'œuvre et assurer la relève. Les parents âgés de ces nouveaux arrivants ont et auront besoin d'aide pour faciliter leur intégration et leur participation à la communauté. Des initiatives devront être prises et encouragées pour rejoindre davantage ces immigrants plus âgés.

FAVORISER DES MOYENS CONCRETS POUR REJOINDRE LES AÎNÉS DES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES ET LEUR FACILITER L'ACCÈS AUX RESSOURCES DU MILIEU.

Les municipalités ont ce grand avantage parmi nos gouvernants d'être aux premiers rangs, à proximité des besoins des citoyens. Elles sont les premières à constater les changements sur le terrain et probablement les plus aptes à modifier leur offre de service. Mais cela n'ira pas de soi et des efforts cohérents devront être réalisés pour mieux comprendre les transformations actuelles et les besoins des aînés. S'appropriier le programme « Ville-amie des aînés » pourrait s'avérer une avenue efficace en vue d'influencer les politiques municipales et les rendre plus attentives à leurs effets sur le vécu des aînés.

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES MUNICIPALITÉS AUX CONCERTATIONS LOCALES ET RÉGIONALES, FAVORISER L'ADAPTATION DE LEURS SERVICES ET INFRASTRUCTURES ET APPUYER LEURS INITIATIVES DE RAPPROCHEMENT DU GENRE « VILLE-AMIE DES AÎNÉS ».

L'amélioration du **transport collectif**, qu'il soit public ou issu d'initiatives de la communauté, doit concourir à accroître la mobilité des aînés et le renforcement de leur réseau social. Pièce maîtresse de la qualité de vie, cette mobilité contribue aussi à rendre davantage accessibles à tous, donc plus équitables, les ressources du milieu.

ADAPTER TOUJOURS PLUS LE RÉSEAU PUBLIC AUX RÉALITÉS ET AUX CONTRAINTES DES AÎNÉS D'ICI EN DOCUMENTANT LEURS BESOINS ET EN S'INSPIRANT D'INITIATIVES D'AUTRES MILIEUX. ENCOURAGER TOUTE INITIATIVE AMÉLIORANT LE SERVICE DE TRANSPORT INTERNE À L'AGGLOMÉRATION.



Favoriser **l'accessibilité aux services** oblige à un passage obligatoire par l'humanisation de ceux-ci en termes d'accès téléphonique, d'horaires plus accessibles, etc. L'idée d'un guichet unique pourrait largement contribuer à rendre plus efficient et plus humain l'accès général aux ressources particulières. Des expériences qui sont en cours ici et ailleurs pourraient permettre de concevoir et de mettre en place des services efficaces et mieux adaptés au besoin d'information des aînés.

APPUYER TOUTE DÉMARCHE VISANT UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ PLUS EFFICACE AVEC L'ENSEMBLE DES AÎNÉS INCLUANT LA PERSPECTIVE D'UN GUICHET UNIQUE POUR ACCÉDER À LA MULTITUDE DES SERVICES OFFERTS.

Pour répondre à ces nombreux défis, il apparaît nécessaire de privilégier toutes les initiatives issues de la concertation du milieu et, en particulier, celles qui sont éprouvées et celles qui se démarquent par leur audace et leur innovation.



ANNEXES



ANNEXE I

BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE

Agence régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie (ARSSSSM), Direction de santé publique, Projet régional de soutien aux aidants naturels de la Montérégie, une analyse stratégique de la pertinence des activités offertes, Nov. 2005

Allard, G., Les aînés impliqués dans moins d'accidents mais..., Journal de Sherbrooke, août 2007

Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux (ACCESSS), Les personnes aînées issues des communautés ethnoculturelles, Avril 2009

AQRP, Consultation publique sur les conditions de vie des aînés, Septembre 2007

AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic, Portrait statistique régional des aînés du Québec, 2007

AREQ (Association des retraités de l'enseignement du Québec), Enquête sur le profil de la personne proche aidante- Engagement social bénévole, 2007

Barrette, G., Chabot, G., Langis, G., Les revenus de retraite au Québec, Déterminants de la situation actuelle et projection jusqu'en 2035, Régie des rentes du Québec, 2009

Boivin, J., Ferland, M., L'action bénévole des aînées et aînés de l'an 2000, Une étude de la situation dans la Montérégie et scénarios d'avenir possibles, Centre d'action bénévole la Mosaïque, 1991,.

Carbonneau, D., Fugère, D., Le revenu des personnes retraitées au Québec, Régie des rentes du Québec, 2006

Champoux, N., Les secrets révélés du vieillissement réussi, dans Le médecin du Québec, vol.40, no 5, 2005

Comité logement social de Châteauguay, Portrait statistique de la population et du logement locatif en Montérégie, Février 2004

Conférence régionale des élus de Longueuil (CRÉ), Bulletin statistique régional, Édition 2008

Dansereau, Francine, Mitropolitska, Nevena, Le logement des aînés à Saint-Hubert, INRS-Urbanisation mars 2006

Dansereau, F., Baril, G., La participation des aînés à la conception et à la gestion de projets résidentiels au Québec, SHQ, 2006

Ducharme M.-N. Les habitations à loyer modique publiques (HLM) destinées aux aînés. Portrait sectoriel, LAREPPS-UQAM, Décembre 2006

Ducharme, M.-N., Les OSBL d'habitation au Québec, L'offre et les besoins en soutien communautaire, juin 2008

Fondation pour le bien vieillir, Rapport d'activités 2004-2006

Fonds québécois d'habitation communautaire, Commentaires à la consultation publique sur les conditions de vie des personnes âgées, septembre 2007

Groulx, Johanne, Bilan de l'expérience du Comité contre les abus et la négligence à l'endroit des aînés de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, juin 2007

Institut de la Statistique du Québec (ISQ), Vie des générations et personnes âgées, aujourd'hui et demain, vol.2, Conditions de vie, 2007



Loisir et Sport Montérégie, Plan de développement en loisir et en sport de la Montérégie, Portrait de la CRÉ de Longueuil et de ses territoires de villes, 2008

Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS), Rapport annuel 2007-2008

Ministère de la Famille et des Aînés, Préparons l'avenir avec nos aînés, Rapport de consultation publique sur les conditions de vie des aînés, Gouvernement du Québec, 2008

Ministère de la Famille et des Aînés, Étude sur la participation des aînés au développement de la société et sur les politiques du vieillissement au sein de quelques administrations de l'OCDE, juin 2006

Organisation mondiale de la santé (OMS), Guide mondial des villes-amies des aînés 2007

Perspective Grand Montréal, La disponibilité des logements locatifs dans le Grand Montréal : un équilibre fragile, vol.2 no3, mai 2008

Plamondon, L., Nahmiah, D., Étude descriptive des aînés vulnérables vivant en HLM, OMHM, 2004

Plan d'action régional de santé publique 2004-2007, Vers une action renouvelée en santé publique pour la Montérégie, Décembre 2003

Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), OSBL d'habitation de l'Agglomération de Longueuil, Base de données, février 2009

Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), Mémoire à la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés, Octobre 2007

Réseau FADOQ, Des enjeux connus. Des moyens à prendre. Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, septembre 2007

Saint-Pierre, B., Les prévisions de la demande en transport urbain des personnes au Québec : une méthode éclairée et pragmatique, Congrès de l'Association des transports du Canada, Ministère des transports du Québec, 2004

Service de police, Agglomération de Longueuil, Rapport d'activité 2007

Société de l'assurance automobile du Québec, Données et statistiques 2007

Société d'habitation du Québec (SHQ), Centre de documentation, Statistiques Ministère de la Santé et Service sociaux

Stanton, Julie, Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux, Gouvernement du Québec, Affaires municipales, sports et loisirs, 2004

Statistique-Canada, recensements 1996, 2001, 2006

Thomas, D., La mobilisation des personnes aînées du Québec, UQAT, 1995

Vanier, Carole, Projet régional de soutien aux aidants naturels, Direction de la santé publique de la Montérégie, septembre 2004

Vanier, Carole, Profil des aidants naturels et des personnes aidées et profil des interventions et activités réalisées par les organismes communautaires en Montérégie, 2004

Villeneuve, J., État de situation sur les milieux de vie substitués pour les aînés en perte d'autonomie, Conseil des aînés du Québec, Février 2007

Ville de Longueuil, Plan de développement social et communautaire de la Ville de Longueuil, Plan d'action, juillet 2005



ANNEXE II

LISTE NON EXHAUSTIVE DES SERVICES AUX AÎNÉS PAR MUNICIPALITÉ

BOUCHERVILLE (19)

Aidants naturels des Seigneuries	450-649-0604	Lise Charest
Aînés en forme de Boucherville	450-449-2151	Josette Gravier
AUTAM –section Boucherville	450-641-2841	Nicole Boucher De La Bruère
CAB de Boucherville	450-655-9081	Sylvie Ratté
Carrefour des aînés de Boucherville	450-655-9526	Nicole Dugré Rivard
Centre d'entraide bénévole de Saint-Amable	450-649-06004	Michel Martel
CSSS Pierre-Boucher	450-655-3630	CLSC des Seigneuries
Centre des générations de Boucherville	450-655-6944	Gilles Legault
Club FADOQ de Boucherville	450-449-3659	Maurice Letellier
Coopérative Aide Domestique Rive-Sud	450-679-2433	Céline D'Amours
Entr'aînés actifs	450-655-2385	Monique Faubert
FECHAM (habitation coopérative)	450-651-5520	Henri Blanchard
Groupe d'animation du logement communautaire de Longueuil (GRT)	450-674-9921	
Les aînés en forme de Boucherville	450-449-2151	Josette Gravier
Lunch club Boucherville	450-655-7994	Agathe Bouchard
Office municipal d'habitation de Longueuil	450-670-2733	Sylvain Boily
Service d'accompagnement médical intensif (SAMI)	450-465-8582	Michèle Marchi
Société Alzheimer Rive-Sud	450-442-3333	Sylvie Grenier

BROSSARD (15)

Association des familles soutien des aînés de Saint-Hubert	450-465-2520	Anyela Vergara
CAB Centre de bénévolat Rive-Sud	450-679-5916	Josée Dugas
CAB La Mosaïque	450-465-1803	Danièle Lavigne
CSSS Champlain	450-445-4452	CLSC Samuel de Champlain
Club Liberté 50	450-443-3355	Jean-Claude Major
FECHAM (habitation coopérative)	450-651-5520	Henri Blanchard
Groupe d'animation du logement communautaire de Longueuil (GRT)	450-674-9921	
Joie de vivre de l'âge d'or	450-656-2386	Jean Cayen
Les p'tits vieux de Brossard	450-445-4769	Pierre-Langevin
Lunch club soleil	450-465-7924	Denise Girard
Popote roulante	450-678-8275	Aliette Lamothe Marchi
Service d'accompagnement médical intensif (SAMI)	450-465-8582	Michèle Marchi
Services d'aide domestique Saint-Hubert	450-466-8444	Mario Pépin
Société Alzheimer Rive-Sud	450-442-3333	Sylvie Grenier
Table des actions concertées pour les aînés	450-465-6130	Martine Robidoux
Coopérative Aide Domestique Rive-Sud	450-679-2433	Céline D'Amours



LONGUEUIL (50)

Action concertation vieillissement Longueuil	450-677-6677	Josée Plante
Action Services aux aidants de parents âgés de Longueuil	450-928-0776	Véronique Vincent
AQDR Saint-Hubert	450-656-9242	Denise St-Jean
Association de la Maison Beauvais	450-647-5394	
Association des familles soutien des aînés de Saint-Hubert	450-465-2520	Anyela Vergara
Atelier théâtral de Longueuil	514-321-5133	Carmen Dulude
Au Second lieu, Saint-Hubert	450-672-8725	Angèle Brisson
Cardio-forme Rive-Sud	450-679-4909	Nicole Bougie
Carrefour Mousseau	450-468-4926	Christine Brault
CAB de Saint-Hubert	450-656-9110	Henriette Lemire
CAB La Mosaïque	450-461-1803	Danièle Lavigne
Carrefour Le Moutier	450-679-7111	Madeleine Lagarde
Centre communautaire des aînées et aînés de Longueuil	450-677-6677	Josée Plante
Centre communautaire Saint-Georges	450-677-9557	Louise Belisle
CSSS Pierre-Boucher CSSS Champlain	CLSC Simone Monet Chartrand ; 450-463-2850	CLSC Longueuil-Ouest : 450-651-9830 CLSC Samuel-de-Champlain ; 450-445-4452
Chorale Arc-en-ciel de Longueuil	450-679-3093	
Club Bienville	450-462-0540	Carmen Villemaire
Club de l'âge d'or de Greenfield Park	450-672-9464	Anette Berger
Club de l'âge d'or de LeMoyne	450-671-7121	Lise Beauchamp
Club de l'âge d'or de Longueuil	450-442-4245	Michel Lacourse
Club de l'âge d'or Jacques-Cartier	450-448-3166	Solange Auger
Club de l'âge d'or de Laflèche	450-443-4878	
Club de l'âge d'or Saint Josaphat de LeMoyne	450-466-2981	Denise Girouard
Club des marcheurs du Complexe Cousineau	450-676-2853	Gérald Robert
Club du Bel Âge de Saint-Hubert	450-679-4707	Pauline Legault
Club italien de Saint-Hubert	450-674-1849	Giuseppina Vétrì
Club Saint-Charles-Borromée	450-674-4879	Denise Belcourt
Conseil des aînés de Saint-Hubert	450-465-2520	Anyela Vergara
Coop Aide Domestique Rive-Sud	450-679-2433	Céline D'Amours
Entraide 3 ^e âge Bienville	450-445-3850	Carméline Grondin
FECHAM (habitation coopérative)	450-651-5520	Henri Blanchard
Fondation Les Vieux Amis	450-748-2072	Yvon Gauthier
Greenfield Park Committee for seniors	450-671-8738	Évelyne Théroux
Groupe d'animation du logement communautaire de Longueuil (GRT)	450-674-9921	
Joyeux retraités de Longueuil	450-442-9751	Ghislain Durand
La bouffe du Carrefour	450-926-2386	
La Croisée	450-677-8918	Carole Sirois
La Maison Le Réveil	450-670-5268	Pierre Jacques
La Petite Cuillère	450-677-8918	Carmen Bilodeau
Le Baladeur René	450-670-2467	Carmelle Gadbois
Les aînés de Fatima	450-677-7862	Maurice Lebel
Les amis de Saint-François	450-468-0319	Marguerite Cardin
Les Variétés chantantes Vieux-Longueuil	450-448-3166	Solange Auger
Le Repas du Passant	450-679-5114	Sonia Bellerive
Loisirs thérapeutiques de Saint-Hubert	450-445-9290	Gaetane Beaulieu
Maison de la famille LeMoyne	450-465-3571	Michèle Tanguay
Office municipal d'habitation de Longueuil	450-670-2733	Sylvain Boily
O Presse-tôt	514-201-5317	Louise Legrand
Popote roulante de Greenfield Park	450-656-7027	
Regroupement des résidences privées de Saint-Hubert	450-445-2844	Daphney Césaire
Rendez-vous Bellerive	450-651-2702	Jeannine Lafrenière
Service d'accompagnement médical intensif (SAMI)	450-465-8582	Michèle Marchi
Société Alzheimer Rive-Sud	450-442-3333	Sylvie Grenier
Variétés chantantes	450-448-3166	Solange Auger

**SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE (10)**

AUTAM – section Saint-Bruno-de-Montarville	450 441-0930	Jocelyne St-Pierre
CAB Les P'tits Bonheurs	450-441-0807	Gaby Bouvrette
CSSS Richelieu-Yamaska	450-461-1012	CLSC des Patriotes
Club d'âge d'or de Saint-Bruno-de-Montarville	450-653-3274	Maud Tremblay
Club 55 de Saint-Bruno-de-Montarville	450-653-0430	Carolyn Goyette
FECHAM (Habitation coopérative)	450-651-5520	Henri Blanchard
Groupe d'animation du logement communautaire de Longueuil (GRT)	450-674-9921	
Maison de la famille de la Vallée du Richelieu	450-446-0852	Johanne Demers
Office municipal d'habitation de Longueuil (OMHL)	450-670-2733	Sylvain Boily
Société Alzheimer Rive-Sud	450-442-3333	Sylvie Grenier
Coopérative Aide Domestique Rive-Sud	450-679-2433	Céline D'Amours

SAINT-LAMBERT (18)

Association des familles soutien des aînés de Saint-Hubert	450-465-2520	Anyela Vergara
CAB Centre de bénévolat Rive-Sud	450-679-5916	Martine Robidoux
CAB La Mosaïque	450-461-1803	Danièle Lavigne
CSSS Champlain	450-445-4452	CLSC Samuel de Champlain
Club de l'âge d'or de Saint-Lambert	450-672-6636	Roland D'Astous
Conseil du 3 ^e âge	450-671-1757	Kay Rylander
FECHAM (Habitation coopérative)	450-651-5520	Henri Blanchard
Groupe d'animation du logement communautaire de Longueuil (GRT)	450-674-9921	
Maison internationale de la Rive-Sud	450-445-8777	Noureddine Belhocine
Loisirs thérapeutiques de Saint-Hubert	450-445-9290	Gaétane Beaulieu
Meals on Wheels	450-678-8755	
Office municipal d'habitation de Longueuil (OMHL)	450-670-2733	Sylvain Boily
Popote roulante Saint-Lambert	450-672-5600	
Service d'accompagnement médical intensif (SAMI)	450-465-8582	Michèle Marchi
Services d'aide domestique Saint-Hubert	450-466-8444	Mario Pépin
Société Alzheimer Rive-Sud	450-442-3333	Sylvie Grenier
Table des actions concertées pour les aînés	450-465-6130	Martine Robidoux
Tenants des arts et de la culture	450-671-7393	Denise Johnson
Coopérative Aide Domestique Rive-Sud	450-679-2433	Céline D'Amours



ANNEXE III

LISTE DES ACRONYMES

ACVL	Action concertation vieillissement de Longueuil
AGEAUTAM	Association générale des étudiants de l'antenne universitaire du troisième âge en Montérégie
AQDR	Association québécoise de défense des droits des retraitées et retraités
ARCPQ	Association des résidences et CHSLD privés du Québec
AREQ	Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec
ASSSM	Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
CAB	Centre d'action bénévole
CHSLD	Centre hospitalier de soins de longue durée
CLSC	Centre local des services communautaires
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSSS	Centre de santé et des services sociaux
CRDM	Conseil régional de développement de la Montérégie
CDCL	Corporation de développement communautaire de Longueuil
FADOQ	Fédération de l'Âge d'Or du Québec
HLM	Habitation à loyer modique
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LAAA	Logement adapté pour aînés autonomes
MFA	Ministère de la Famille et des Aînés
MIP	Module d'information policière
MIRS	Maison internationale de la Rive-sud
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la santé et des services sociaux
OMHL	Office municipal d'habitation de Longueuil
OMS	Organisation mondiale de la santé
OSNL (OBNL)	Organisme sans but lucratif (Organisme à but non lucratif)
PAD	Programme d'adaptation de domicile
PAIR	Programme d'aide individuelle pour les retraités
ROMAN	Regroupement des organismes montérégiens d'aide aux aidants naturels
RQCAA	Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés
RTL	Réseau de transport de Longueuil
SAMI	Service d'accompagnement médical intensif
SRAC	Section des ressources et actions communautaires